



SOCIÉTÉ PUBLIQUE DE GESTION DE L'EAU
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002

L'eau en mouvement



Société Publique
de Gestion de l'Eau

SPGE

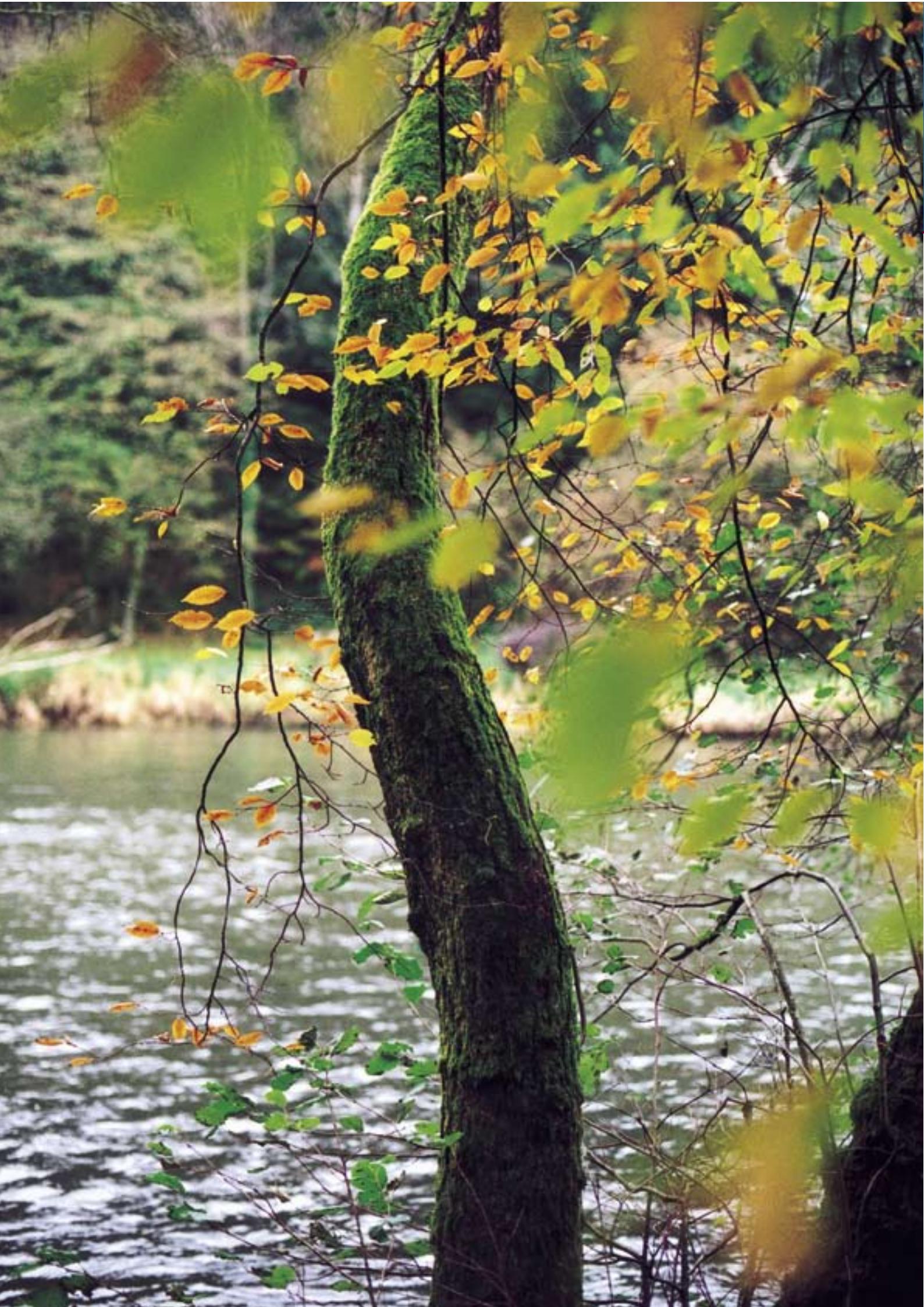
RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SPGE

exercice 2002

SOMMAIRE

	● MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
	● MESSAGE DU COMITÉ DE DIRECTION	5
	● COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION	7
	1 LES COLLABORATEUR(TRICE)S DE LA SPGE	9
	● Organigramme de la SPGE	
	2 LES RÉSULTATS D'ACTIVITÉS	13
	Assainissement	
	Eaux de baignade	
	Protection	
	● Programme des investissements 2000-2004	
	Etat d'avancement.	
	3 EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STEP	53
	4 BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS	73
	● Rapport du Collège des Commissaires	





MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis plusieurs années déjà, le secteur de l'eau en Wallonie est en profonde mutation. La mise en place de la SPGE est l'élément central d'un ensemble d'actions de base engagées par le Gouvernement wallon pour assurer la redynamisation de métiers importants tels que l'assainissement public des eaux usées et la protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine.

Dès sa création, la SPGE s'est engagée dans une logique de résultats à atteindre par rapport à des objectifs traduits en termes d'investissements à réaliser, ceux-ci étant définis à partir des besoins de la Région en matière d'épuration des eaux usées.

La collaboration des organismes d'épuration et d'autres opérateurs de terrain (producteurs et distributeurs) permet à la SPGE d'apporter une contribution importante au développement du secteur de l'eau en Wallonie.

A l'instar de ce qui a été constaté en 2000 et 2001, les résultats de la clôture de l'exercice 2002 rencontrent pleinement les objectifs.

En matière d'assainissement public, plus de 200 millions d'euros d'adjudication de travaux ont été autorisés. Parmi ces différents chantiers, nous relevons plus particulièrement la station de Liège-Oupeye qui sera la plus grande infrastructure d'épuration en Wallonie. En assurant le traitement des eaux usées d'une zone occupée par plus de 400.000 EH, elle permettra d'accroître le taux d'assainissement de la région de quelques 10 %.

Parallèlement à ces autorisations d'adjudication, des mises en service de stations d'épuration, dont la station de Montignies-sur-Sambre, ont été enregistrées durant cet exercice.

Celles-ci nous ont permis d'augmenter le taux de couverture du territoire wallon qui, au 31 décembre 2002, se situe à 50,8 % (taux d'équipement du territoire en stations d'épuration).

En matière de protection des captages, des avancées sont constatées et de nombreux dossiers sont en projet.

Mais, quelle que soit la performance des résultats obtenus, la vigilance doit rester de mise.

En effet, la vraie performance d'un secteur se mesure à sa constance et notre souci est d'assurer la continuité de son développement.



Par ailleurs, certaines difficultés subsistent. Nous pensons notamment à la lourdeur des procédures administratives comme par exemple l'obtention des autorisations. Même si le Gouvernement wallon a mis en place un cadre réglementaire plus souple, il nous faut aussi veiller à améliorer la coordination des actions et démarches en la matière.

Dans le cadre du développement de ses activités, l'expérience de la SPGE continue à se nourrir de l'expertise des acteurs de terrain (Région, intercommunales, communes, entreprises, etc.). C'est dans ce cadre particulier de partenariat que nous continuerons à développer nos actions et à relever les défis qui nous attendent.

Jean-Claude MARCOURT



MESSAGE DU COMITE DE DIRECTION

Après bientôt trois années de fonctionnement, la SPGE présente un bilan d'activités conforme aux prévisions. Ce rapport d'activités nous permet d'en faire une synthèse.

En ce qui concerne l'assainissement, la SPGE, en association avec les opérateurs de terrain, est confrontée à deux obligations de résultats. D'une part, il faut atteindre un niveau d'investissements correspondant aux objectifs du contrat de gestion et d'autre part, la performance environnementale des infrastructures d'épuration doit être garantie. Il en va de même pour les actions de protection des captages.

A l'issue de cet exercice, en complément au traditionnel tableau des résultats atteints en adjudication, nous présentons aussi une synthèse des informations sur les performances environnementales atteintes par les stations d'épuration installées en Wallonie (ces résultats ont été soumis au Collège d'évaluation).

Nous détaillons également l'avancement des opérations destinées à garantir la protection des captages allant de la reconnaissance des zones à la mise en œuvre des actions.

La publication des résultats financiers fait aussi partie de ce rapport. Cet important volet de notre métier consistant à assurer les moyens financiers suffisants pour la rencontre des objectifs fixés, doit être rappelé dans un contexte d'autonomie responsable voulu par le Gouvernement wallon.

Et derrière les techniques, les méthodes, les logiciels, il y a bien entendu des femmes et des hommes qui apportent leur contribution et sans lesquels rien ne pourrait se faire.

C'est dans ce cadre de réflexion que nous avons aussi voulu mettre en évidence les noms de personnes qui œuvrent au quotidien pour le développement de notre société.

C'est aussi dans cet esprit de parfaite collaboration que les défis futurs seront relevés. Nous pensons notamment à la politique de promotion des travaux d'égouttage prioritaire qui, au moment de mettre ce rapport sous presse, a fait l'objet d'un accord global du Gouvernement et des instances de la SPGE.

Le Comité de Direction





COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

Par rapport à l'exercice précédent, le Conseil d'Administration et le Comité de Direction n'ont fait l'objet d'aucune modification.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARCOURT Jean-Claude, Président
BREUER Jean-François, Vice-Président
CORNELIS Michel, Vice-Président
ANTOINE Bernard, Administrateur
BARBEAUX Michel, Administrateur
BORSUS Willy, Administrateur
DECONINCK Marc, Administrateur
DELBAR Gonzague, Administrateur
DUCARME Daniel, Administrateur
LIBIEZ Philippe, Administrateur
VAN CAPPELEN Eric, Administrateur
STES José, Administrateur
VAN SEVENANT Eric, Administrateur
SRIW
S.A. SPARAXIS (*)
S.A. ROBOTICS AND AUTOMATION (*)
S.A. SOCOFE
MARTIN Jean-Luc, Secrétaire



LES COMISSAIRES DU GOUVERNEMENT

BOURY Philippe
TRICOT Michel



LE COLLÈGE DES RÉVISEURS

DAERDEN Frédéric (*)
LEBRUN Daniel (*)
VANDESTEEN Philippe (*)
RION Pierre (**)

(*) Membres de l'Institut des réviseurs d'entreprise

(**) Représentant de la Cour des Comptes

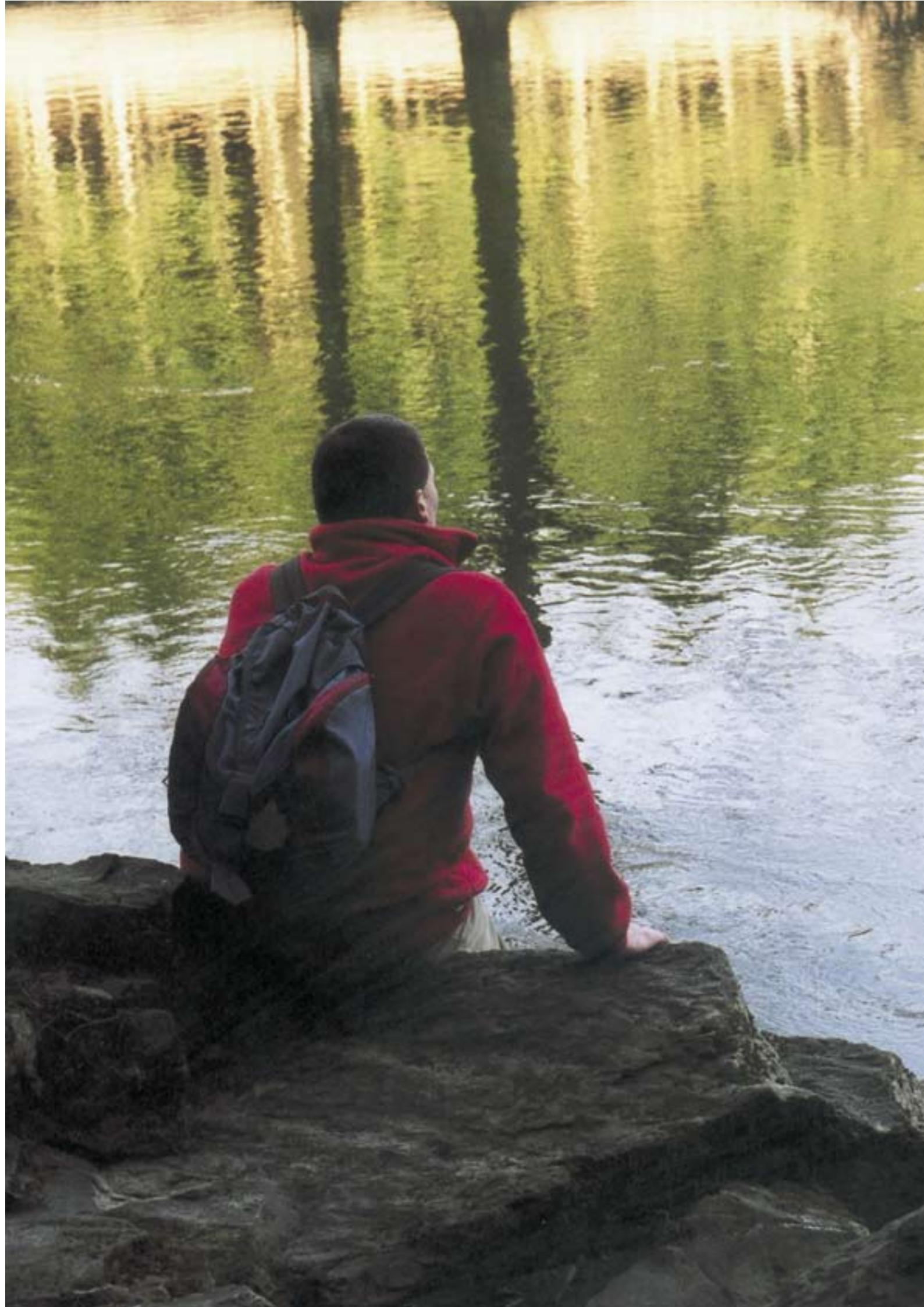


LE COMITÉ DE DIRECTION

BREUER Jean-François, Président a.i.
CORNELIS Michel, Vice-Président
MARTIN Jean-Luc, Membre
HERMANS Jean-Marie, Membre

(*) Groupe SRIW





LES COLLABORATEUR(TRICE)S DE LA SPGE



L'évolution de la SPGE, son impact sur le secteur de l'eau dépendent bien entendu de la qualité de son organisation et des capacités de celle-ci à rencontrer les besoins de terrain.

Mais derrières les structures, à l'appui des méthodes, en soutien d'une image, il y toujours des femmes et des hommes qui occupent des positions diverses sur la scène des activités de la SPGE.

Sans ces acteurs, la société ne pourrait fonctionner comme elle peut le faire. Les plus belles techniques du monde, des modes épuratoires à l'informatique ne sont jamais qu'un ersatz de lien social.

Les membres de la SPGE, quelles que soient leur fonction et leurs responsabilités, composent l'image d'une société qui est appelée à relever d'importants défis pour les années futures.

Durant l'exercice 2002, 33 collaborateurs ont presté au sein de la SPGE.

Nous les présentons par service tout en rappelant que l'organigramme de la SPGE est le reflet d'une structure légère et la plus souple possible.



ORGANIGRAMME DE LA SPGE

SPGE

Conseil d'Administration

Président : **J.C. Marcourt**

Comité de Direction

Président a.i. : **J.F. Breuer**

Vice-Président : **M. Cornélis**

Membre : **J.L. Martin**

Membre : **J.M. Hermans**

Administration générale

Michel Cornélis

Affaires juridiques : **S. Nicolas** - **N. Collard**
G.R.H. : **D. Thiriart**

Affaires générales et Informatique :
M. Vanherck - **M. Geets**
P. Sulbout

Secrétariat Présidence : **K. Urbain**
Accueil : **St. Joubert**
Maintenance et accueil :
Th. de Angelis - **J. Schouuppe**

Finances / Budget

J.L. Martin - **J.M. Hermans**

Trésorerie et Comptabilité :
Ph. Delcuve - **L. Maréchal**

A. Leboulengé - **L. d'Arenzo**

Exploitation : **D. Marchot** - **M. Chawaf**

Service technique

J.F. Breuer - **Th. Detiffe**

Epuration : **D. Laurant**

Ch. Didy - **D. Kleykens**

H. Chaiboud - **Fl. Collard** - **A. Walraet**

Protection : **M. Destrebecq**

Egouttage : **J.L. Lejeune** - **M. Léga**

Comité des Experts Collège d'Evaluation

Cl. Pirotte - **P. Dufourny** - **M. Custers**







12

LES RESULTATS D'ACTIVITES
PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004 • ASSAINISSEMENT
Synthèse

	Montant au moniteur	Montant approuvé à l'avant-projet	Montant approuvé au projet	Montant adjugé (avenants inclus)
Programme Principal				
2000-2001	192 608 561,40	81 786 612,10	133 271 025,54	197 452 569,71
2002	284 252 725,47	202 255 911,54	236 002 376,19	196 068 426,82
2003	236 990 703,62	77 921 108,40	11 982 463,80	10 009 704,49
2004	129 282 515,82	16 562 761,03	550 816,93	0,00
Total 2000-2004	843 134 506,32	378 526 393,06	381 806 682,47	403 530 701,02
Traitement des boues				
2000-2001				
2002	1 487 361,15			1 500 000,00
2003				
2004	22 310 417,23			
Total 2000-2004	23 797 778,38			1 500 000,00
Programme Baignade	28 872 840,84		1 615 191,00	188 152,00
Total général	895 805 125,54	378 526 393,06	383 421 873,47	405 218 853,02
Programme de réserve	92 938 679,56	3 949 320,03	4 783 454,29	683 333,26

Quelques commentaires :

1. Durant l'exercice 2002, la SPGE a autorisé des adjudications pour un total de 196 068 426,82 €.
2. En résultats cumulés depuis la date d'opérationnalité de la SPGE (octobre 2000), les projets qui ont fait l'objet d'une autorisation d'adjudication portent sur un montant total de 403 530 701,02 €, ce qui représente 47,8 % du programme total.
3. Les montants adjugés diffèrent légèrement des montants inscrits au programme. Ces différences sont toutefois peu importantes. Ainsi, pour les années 2000-2001, le montant total des adjudications dépasse l'estimation du programme à concurrence de 4,84 millions d'euros, soit 2,5 %. Pour l'exercice 2002, la différence est de - 1,68 millions d'euros, soit - 0,9 %.
4. Par rapport au programme principal, sur les 173 dossiers autorisés à l'adjudication par la SPGE au 31/12/2002, 119 ont été suivis d'un ordre de commencer les travaux donnés par les intercommunales. Sur les 54 dossiers qui n'ont pas fait l'objet d'un début de travaux :
 - 2 font l'objet d'un recours
 - 20 ont fait l'objet d'un ordre de commencer donné au début de 2003
 - 32 sont en attente de permis d'urbanisme ou d'exploiter.



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Années d'engagement 2000 - 2001

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Amblève	STAVELOT	AIDE	Construction de la station d'épuration de Stavelot
	VIELSALM	AIVE	Réparation du collecteur de Vielsalm et Salmchâteau
	VIELSALM	AIVE	Réparation des vis de relevage et de leur auge
Total Amblève			
Dendre	ATH	IPALLE	Fonçage sous la route de Flobecq
	BOUVIGNIES	IPALLE	Construction de la station d'épuration et pose des collecteurs de Bouvignies
	LESSINES	IPALLE	Collecteur de Lessines - Lot 5 : Collecteur centre ville
	LESSINES	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Lessines
	MARCQ	IPALLE	Collecteur d'évacuation d'eaux usées et SP de Marcq
Total Dendre			
Dyle-Gette	GREZ-DOICEAU	IBW	Collecteur du Train - Lot 2
	JODOIGNE	IBW	Collecteur de la Gette - Lot 2
	JODOIGNE	IBW	Construction de la station d'épuration de Jodoigne
Total Dyle-Gette			
Escaut-Lys	CHERCQ	IPALLE	Collecteurs d'Antoing - Lot 2 A : Calonne et Chercq
	CHERCQ	IPALLE	Collecteurs d'Antoing - Lot 1
	CHERCQ	IPALLE	Collecteurs d'Antoing - Lot 3 : Vaulx et Tournai
	CHERCQ	IPALLE	Collecteurs d'Antoing - Lot 2 B : Calonne et Chercq
	COMINES (F)	IPALLE	Collecteurs de Comines - Lot 2 : Stations de pompage et refoulement
	COMINES (F)	IPALLE	Collecteurs de Comines - Lot 3 : Tronçon Morte Lys
	COMINES (F)	IPALLE	Collecteurs de Comines - Lot 1 : Collecteurs gravitaires
	FROYENNES	IPALLE	Collecteur de la Melle - Lot 2
	FROYENNES	IPALLE	Collecteurs du Rieu de Maire
	PAS-A-WASMES	IPALLE	Collecteur de Pas à Wasmes - Lot 5
	PAS-A-WASMES	IPALLE	Collecteur de Pas à Wasmes - Lot 4
	PLOEGSTEERT(F)	IPALLE	Collecteur de Ploegsteert - Phase II et III
	PONT BLEU	IPALLE	Construction de la station d'épuration du Pont Bleu
	PONT BLEU	IPALLE	Collecteur du Pont Bleu - Lot 5
	PONT BLEU	IPALLE	Collecteur du Pont Bleu - Lot 3
	PONT BLEU	IPALLE	Collecteur du Pont Bleu - Lot 2
	PONT BLEU	IPALLE	Collecteur du Pont Bleu - Lot 4
Total Escaut-Lys			
Haine	BOUSSOIT	IDEA	Construction de la station d'épuration de Bousooit - Phase 1
	BOUSSOIT	IDEA	Collecteur du Thiriau du Luc - Fonçages
	BOUSSOIT	IDEA	Collecteur gravitaire du Thiriau du Luc
	MORLANWELZ	IDEA	Collecteur d'adduction à la station de Morlanwelz
	MORLANWELZ	IDEA	Collecteur d'assainissement du Petit Ruisseau
	SAINT-VAAST	IDEA	Complément déshydratation et couverture dessableur

LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
2 815 278,17		2 272 715,10	2 828 288,48	13 010,31
71 517,28		75 359,63	71 517,28	
86 390,89		79 965,49	86 390,89	
2 973 186,35		2 428 040,23	2 986 196,65	13 010,31
314 676,00		319 286,86	314 676,00	
606 599,32		606 599,32	608 381,43	1 782,11
744 269,93	877 419,13	891 288,77	744 269,93	
3 492 552,31			3 492 552,31	
654 011,93			842 080,93	188 069,00
5 812 109,50	877 419,13	1 817 174,95	6 001 960,60	189 851,11
6 592 045,84	4 703 016,99	6 243 845,05	6 592 045,84	
4 378 632,17	5 113 813,67	5 612 248,67	4 378 433,63	-198,54
7 297 954,83			7 297 954,83	
18 268 632,84	9 816 830,66	11 856 093,72	18 268 434,30	-198,54
866 672,72		1 148 088,15	866 672,72	
1 221 815,80			1 221 815,80	
1 254 006,60	1 328 709,29	1 351 406,67	1 254 006,60	
103 605,17		125 132,93	103 605,17	
2 228 405,18	2 218 633,29	2 089 767,20	2 228 405,18	
202 526,41	120 748,94	123 946,76	202 526,41	
4 043 657,30	3 430 285,77	3 890 490,56	4 043 657,30	
543 807,74			543 807,74	
2 247 078,36		4 202 353,75	2 247 078,36	
345 631,45			531 571,79	185 940,35
1 266 665,61			1 532 665,38	265 999,77
1 795 600,86			1 795 600,86	
4 706 624,20	3 580 822,00	4 157 281,80	4 706 624,20	
1 884 643,00		2 029 141,74	1 884 643,00	
1 971 219,69			1 971 219,69	
1 367 246,18			1 367 246,18	
807 594,74			807 594,74	
26 856 800,98	10 679 199,29	19 117 609,56	27 308 741,10	451 940,12
3 871 367,46		3 950 683,51	79 316,05	
1 390 418,62		1 211 631,91	1 755 121,94	364 703,33
2 525 052,32			3 059 902,67	534 850,35
300 994,42			300 994,42	
826 501,56			879 138,49	52 636,93
311 811,01		277 640,75	317 878,61	6 067,60



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Années d'engagement 2000 - 2001

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Haine	TRIVIERES	IDEA	Construction de l'EM de la SP de Ressaix
	TRIVIERES	IDEA	Collecteur de la Haine - Phase 1
	TRIVIERES	IDEA	Construction du GC de la SP de Ressaix
	TRIVIERES	IDEA	Collecteur de la Haine - Phase 2
	WASMUEL	IDEA	Remplacement des installations de traitement de boues - installation de 2 filtres-presses
	Total Haine		
Lesse	BEAURAING (Gozin)	INASEP	Collecteurs de Beauraing et Baronville
	BRAS	AIVE	Construction de la station d'épuration de Bras
	LIBIN	AIVE	Collecteur de la cité Jardin à Libin
	LIBRAMONT (LHOMME)	AIVE	Aménagement de la fosse à gadoues de Libramont versant L'Homme
	VILLERS-SUR-LESSE	INASEP	Fourniture du monobloc de la station de Villers-sur-Lesse Jamblinne
	VILLERS-SUR-LESSE	INASEP	Collecteur de Villers-sur-Lesse Jamblinne - Lot 2 et égouttage de la rue du Bief
Total Lesse			
Meuse aval	ANDENNE (Seilles)	INASEP	Collecteur de Landenne-Seilles
	ENGIS	AIDE	Collecteurs d'Engis - Lot 2
	ENGIS	AIDE	Construction de la station d'épuration d'Engis
	GELBRESSEE	INASEP	Collecteur d'eaux usées de Namur - Collecteur de Gelbressée-Boninne
	KALTERHERBERG (D)	AIDE	Station de pompage et collecteur de Leykau-Küchelscheid
	LA BEFVE	AIDE	Remise en état du collecteur de la Bèfve
	LA GUEULE AVAL	AIDE	Extension des collecteurs de l'Iterbach et du Tuljebach
	LANTIN	AIDE	Step de Lantin - Rénovation et aménagements divers - Lot 3
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 1 - Dérivation de l'areine Gerson-Fontaine - Phase 1
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Conduite de refoulement de la SP N°2 de Cheratte - Phase 2
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Conduite de refoulement de la SP N°2 de Cheratte - Phase 1
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Collecteur de liaison du Viaduc de Beez (Lives)
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Station de pompage de l'Harscamp - Lot 1
	RHISNES	INASEP	Collecteur de l'Emines
	SAINT-REMY	AIDE	Collecteur du Bolland et du Bascay - Lot 1
	THIER DE HUY	AIDE	Construction de la station de Marchin
	WAREMME	AIDE	Rénovation de la station d'épuration de Waremme
Total Meuse aval			
Moselle	BASTOGNE (RHIN)	AIVE	Modernisation de la déshydratation des boues
	MARTELANGE (L)	AIVE	Collecteur de Grumelange - Martelange
	SAINT-VITH	AIDE	Construction de la station de pompage d'Emmels
Total Moselle			

LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
218 907,34			218 907,34	
874 343,02		588 435,52	874 343,02	
434 393,58			434 393,58	
602 707,07	198 314,82	727 661,69	602 707,07	
1 156 423,49		1 028 386,29	1 160 435,57	4 012,08
12 512 919,88	198 314,82	3 833 756,16	13 554 506,22	1 041 586,33
1 937 510,00		2 351 270,08	1 937 510,00	
625 137,84		646 074,98	625 137,84	
83 825,20			83 825,20	
89 588,72		98 170,79	89 588,72	
89 121,86			92 290,76	3 168,90
303 723,29			303 723,29	
3 128 906,90		3 095 515,85	3 132 075,80	3 168,90
3 354 885,00	2 578 315,76	3 491 471,05	3 354 885,00	
4 174 023,21		4 677 933,26	4 174 023,21	
5 505 620,24	4 583 551,27	4 750 036,56	5 505 620,24	
1 146 562,39			1 182 261,41	35 699,02
428 021,93	235 512,61	393 359,92	428 021,93	
685 278,99		690 604,09	685 278,99	
591 387,19		675 931,27	591 387,19	
5 198 366,78			5 198 366,78	
79 964,48		67 575,77	79 964,48	
295 173,71			295 173,71	
126 975,70			126 975,70	
1 575 621,75			1 718 643,92	143 022,17
122 632,93		162 593,36	122 632,93	
816 653,98	889 968,74	924 417,56	816 653,98	
1 343 768,30		1 281 386,42	1 343 768,30	
544 899,86	619 733,81	616 759,09	544 899,86	
509 730,44			509 730,44	
26 499 566,89	8 907 082,19	17 732 068,37	26 678 288,08	178 721,20
533 083,50		563 697,48	533 083,50	
694 841,09			694 841,09	
426 773,81		393 139,30	426 773,81	
1 654 698,40		956 836,78	1 654 698,40	



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Années d'engagement 2000 - 2001

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Ourthe	CHAMPLON	AIVE	Pose du collecteur de Champlon
	CHAWRESSE	AIDE	Construction de la station de la Chawresse
	ESNEUX	AIDE	Collecteur et SP d'Esneux
	ESNEUX	AIDE	Construction de la station d'épuration d'Esneux
	HOUFFALIZE	AIVE	Rénovation de l'aération de la station d'épuration
	MARCHE	AIVE	Traitements des boues
	RENDEUX	AIVE	Collecteur de Rendeux-Haut
Total Ourthe			
Sambre	BIERCEE	INTERSUD	Conduites de refoulement de la rue Catoire et du Pont de bois
	BIERCEE	INTERSUD	Construction de la station d'épuration, de 2 SP et du collecteur de Biercée
	DAUSSOIS	INASEP	Collecteur d'adduction à la station de Daussois
	JUMET BORDIA	IGRETEC	Collecteur de Falnuée
	LOVERVAL-HAIES	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Loverval-Haies
	LOVERVAL-HAIES	IGRETEC	Collecteur principal de Nalinnes
	MARBAIX	IGRETEC	Collecteurs de Marbaix
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Marchienne-au-Pont
	METTET	INASEP	Collecteur de Mettet
	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	IGRETEC	Electromécanique du bassin d'orage de Lodelinsart
	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	IGRETEC	Electromécanique du bassin d'orage du centre agglomération Sud
	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	IGRETEC	Traitements des boues de Montignies-sur-Sambre
	MORNIMONT	INASEP	Collecteur de Falisolle - Tronçon 1
	MORNIMONT	INASEP	Collecteur de Falisolle - Tronçon 2
	ROSELIES	IGRETEC	Collecteur amont du Ri de Sini à Bouffioulx
	SAINT-AUBIN FLORENNES	INASEP	Construction des stations de pompage périphériques de Florennes
	SAINT-AUBIN FLORENNES	INASEP	Collecteur de Florennes - Saint-Aubin
	SAINT-AUBIN FLORENNES	INASEP	Construction de la station d'épuration de Florennes - Saint-Aubin
	SENZEILLE	INASEP	Collecteur d'eau usée de Senzeille et Villers-2-églises
	SOMZEE-LANEFFE	INASEP	Collecteur de Thy-le-Bauduin
	SOMZEE-LANEFFE	INASEP	Collecteur de Somzée-Laneffe - Lot 2
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Collecteur principal du ruisseau de Trazegnies
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Collecteur et station de pompage du grand et petit Sart
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Jonction Heppignies - Thiméon
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Collecteur de jonction Villers-Perwin - Mellet
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Construction de 3 stations de pompage sur la jonction Trazegnies Pont-à-Celles
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Station de pompage de Mellet
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Passerelle du Grand et du Petit Sart
Total Sambre			



LES RESULTATS D'ACTIVITÉS

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
122 192,47		125 917,52	122 209,03	16,56
883 136,65		1 029 490,65	883 136,65	
1 463 516,89			1 463 516,89	
2 478 688,62		2 174 606,28	2 478 688,62	
196 467,00		169 757,49	205 454,15	8 987,15
681 893,76		753 559,13	681 893,76	
242 456,43			242 456,43	
6 068 351,81		4 253 331,07	6 077 355,52	9 003,71
38 857,31		38 857,31	38 857,31	
669 283,56	560 239,37	661 875,71	698 336,59	29 053,02
459 255,97			459 255,97	
2 823 782,21	3 005 427,63	3 223 436,35	2 816 752,03	-7 030,18
1 278 947,10	1 001 415,47	1 124 764,02	1 278 947,10	
1 165 242,23	1 794 134,34	1 659 907,16	1 165 242,23	
386 406,56	536 199,89	485 449,22	386 406,56	
23 521 014,85	19 262 690,29	19 257 550,37	23 521 014,85	
1 522 344,97			1 505 168,28	-17 176,69
1 111 762,92	901 500,00	990 409,00	1 111 762,92	
579 437,81		629 982,00	579 437,81	
4 434 730,03		3 689 927,00	4 482 149,03	47 419,00
131 256,82		90 466,26	131 256,82	
75 238,00			75 238,16	0,16
50 390,21			161 772,34	111 382,13
499 642,19	561 701,94	502 024,82	499 642,19	
1 285 376,51			1 285 376,51	
2 665 449,27	1 843 088,36		2 665 449,27	
865 513,10			865 513,10	
689 336,96		801 672,64	689 336,96	
1 988 516,06			1 988 516,06	
1 817 968,19	2 378 166,53	2 485 550,91	1 817 968,19	
1 090 651,24	1 139 314,67	1 254 294,58	1 090 651,24	
3 688 850,74	6 059 561,13	5 285 404,53	4 002 548,15	313 697,41
1 756 516,18	2 413 037,71	2 290 148,71	1 950 408,18	193 892,00
1 681 974,50		1 360 795,02	1 681 974,50	
805 414,61	666 833,58	759 623,50	805 414,61	
193 089,35	136 341,44	110 328,04	193 089,35	
57 276 249,46	42 259 652,35	46 702 467,14	57 947 486,32	671 236,86



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Années d'engagement 2000 - 2001

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Semois-Chiers	ATHUS(MESSANCY)	AIVE	Aménagements pour le stockage des boues - Athus
	AUBANGE	AIVE	Collecteur de Aubange - Cité Cokerill
	BERTRIX	AIVE	Réhabilitation des digues
	BOUILLOU	AIVE	Traitemet quaternaire - Stérilisation
	LIBRAMONT VERSANT VIERRE	AIVE	Construction de la station de Libramont Versant Vierre
Total Semois-Chiers			
Senne	MIGNAULT	IDEA	Collecteur d'adduction à la station de Mignault
	MIGNAULT	IDEA	Construction de la station d'épuration de Mignault
	QUENAST	IBW	Construction de la station d'épuration de Quenast
	SOIGNIES (LES CERISIERS)	IDEA	Construction de la station de Soignies (Les Cerisiers) - GC
	SOIGNIES (LES CERISIERS)	IDEA	Collecteur du lotissement des Cerisiers
	SOIGNIES (BIAMONT)	IDEA	Construction de la station d'épuration de Soignies (Biamont)
	TUBIZE	IBW	Collecteur de la Senne - Lot 2
	VALLEE DU HAIN	IBW	Collecteur du Hain - Lot 2
Total Senne			
Vesdre	CHAUDFONTAINE (LA BROUCK)	AIDE	Conduite de refoulement de la station de pompage de Sauveur à Chaudfontaine
	GOFFONTAINE	AIDE	Construction de la station d'épuration de Goffontaine
	HERVE	AIDE	Collecteur du Hack
	ROETGEN (D)	AIDE	Collecteur de Petergentsfeld
	SOUMAGNE	AIDE	Construction de la station d'épuration de Soumagne
	WEGNEZ	AIDE	Rénovation du collecteur de la Vesdre
	WEGNEZ	AIDE	Construction de la SP et pose du collecteur de Mangombroux
	WEGNEZ	AIDE	Collecteur de Limbourg - Lot 2
Total Vesdre			
Total Années 2000 - 2001			



LES RESULTATS D'ACTIVITÉS

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
200 771,44		226 096,25	200 771,44	
85 941,91		74 461,02	85 941,91	
196 466,92		247 837,75	196 466,92	
81 804,86		99 851,51	81 804,86	
1 388 375,18			1 496 089,73	107 714,55
1 953 360,32		648 246,53	2 061 074,87	107 714,55
263 129,56		295 304,40	263 129,56	
501 175,66		374 046,54	501 175,66	
1 037 244,79			1 037 244,79	
328 173,30			245 610,77	-82 562,52
61 886,47			61 886,47	
3 539 480,71	3 470 509,35	3 476 210,90	3 539 480,71	
4 321 980,30		5 443 628,14	4 594 824,00	272 843,70
5 055 237,52			6 927 428,96	1 872 191,45
15 108 308,30	3 470 509,35	9 589 189,98	17 170 780,92	2 062 472,62
101 351,27		179 549,28	101 351,27	
6 469 234,58	5 577 604,31	6 505 965,56	6 469 234,58	
438 808,72		505 739,97	438 808,72	
79 909,99		98 847,54	79 909,99	
3 108 721,32			3 224 222,47	115 501,15
1 641 236,10		1 342 355,83	1 641 236,10	
1 997 515,04		1 918 292,31	1 997 515,04	
658 692,76		689 944,70	658 692,76	
14 495 469,77	5 577 604,31	11 240 695,19	14 610 970,92	115 501,15
192 608 561,40	81 786 612,10	133 271 025,54	197 452 569,71	4 844 008,31



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2002

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Dendre	ATH	IPALLE	Extension 18.000 à 22.500 EH et traitement tertiaire de la station d'épuration de Ath
	GHISLENGHIEN	IPALLE	Collecteur de Ghislenghien
	LESSINES	IPALLE	Collecteur de Lessines - Lot 6 (Ruisseau du Lac) et 7 (Deux-Acren)
Total Dendre			
Dyle-Gette	CHASTRE	IBW	Construction de la station d'épuration de Chastre
	GREZ-DOICEAU	IBW	Construction de la station d'épuration de Grez-Doiceau
	JODOIGNE	IBW	Collecteur de la Gette - Lot 4
	LONGUEVILLE	IBW	Station de pompage et collecteur de Longueville Nord
	NIVELLES	IBW	Collecteur de la Thines - Lot 6
	ROSIERES (LASNE)	IBW	Collecteur de la Route de l'Etat
Total Dyle-Gette			
Escaut-Lys	CHERCQ	IPALLE	Extension de la station d'épuration de 6000 à 12000 EH et traitement tertiaire
	FROYENNES	IPALLE	Collecteur de la Melle - Lot 3
	GRIMONPONT (MARTINOIRE)	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Grimonpont
Total Escaut-Lys			
Haine	ANDERLUES	IDEA	Traitement tertiaire
	ELOUGES	IDEA	Construction de la station d'épuration de Dour - Elouges
	ELOUGES	IDEA	Station de pompage et refoulement d'Elouges
	ELOUGES	IDEA	Collecteurs d'Elouges - Phase 1
	FRAMERIES	IDEA	Mise à niveau de la station de Frameries - Traitement tertiaire
	GRAND-RENG	INTERSUD	Collecteur de Boutignies
	MORLANWELZ	IDEA	Collecteur de la Haine et de la Haye
	SAINT-VAAST	IDEA	Trop plein de la station d'épuration
	TRIVIERES	IDEA	Collecteur du Bois Hoyaux
	TRIVIERES	IDEA	Collecteur du Plat Fossé
	WASMUEL	IDEA	Extension (phases 3 et 4) - Traitement tertiaire
	WASMUEL	IDEA	Assainissement du ruisseau des Juifs et de la Vieille Haine
	WASMUEL	IDEA	Installation de 4 dégrilleurs sur 4 stations de pompage
	WASMUEL	IDEA	Collecteur du Terril de la Flache
	WASMUEL	IDEA	Collecteur de l'Autreppe
	WASMUEL	IDEA	Collecteur du Saubin
Total Haine			
Meuse amont et Oise	BRAIBANT	INASEP	Construction de la station d'épuration, de la SP et du collecteur de Braibant
	MARIEMBOURG-NISMES	INASEP	Collecteur de Nismes - Lot 1: Centre de Couvin, pompages - Collecteur de Couvin-Frasnes-Mariembourg
	Total Meuse amont et Oise		

LES RESULTATS D'ACTIVITÉS

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
2 478 935,25		2 637 000,00		
4 462 083,45	4 359 600,00	4 359 250,00	3 530 188,00	-931 895,45
3 148 247,76	3 117 025,00	3 182 045,00	2 973 927,50	-174 320,26
10 089 266,46	7 476 625,00	10 178 295,00	6 504 115,50	-1 106 215,71
3 470 509,35	2 675 366,70	3 413 590,00		
5 825 249,94	5 825 238,16	6 068 387,00	6 303 071,23	477 821,29
3 651 907,12	3 337 790,13	3 651 906,92	2 794 551,00	-857 356,12
296 370,47	257 834,06	296 370,47	228 349,72	-68 020,75
818 048,63				
148 736,11				
14 210 821,62	12 096 229,04	13 430 254,39	9 325 971,95	-447 555,57
954 390,07		1 150 000,00		
1 512 150,50	1 900 425,46	1 512 138,00	1 420 864,83	-91 285,67
545 365,75				
3 011 906,33	1 900 425,46	2 662 138,00	1 420 864,83	-91 285,67
434 663,35		434 663,32		
3 867 883,06	3 827 476,02	3 867 882,67	3 822 403,07	-45 479,99
1 264 256,98				
1 462 571,00				
347 445,09		347 445,09	400 549,27	53 104,18
297 472,23				
1 781 078,49		1 781 078,41	1 359 893,08	-421 185,41
347 050,93		335 677,58	262 317,00	-84 733,93
1 420 432,28	1 214 678,27	1 420 432,38	1 450 215,74	29 783,46
991 574,10				
6 445 231,64	4 580 080,76	6 483 903,03		
440 743,78		440 991,67	447 831,63	7 087,85
572 167,01		572 167,00	559 237,50	-12 929,51
495 787,05				
297 472,23				
619 733,81		615 893,50	391 657,93	-228 075,88
21 085 563,03	9 622 235,05	16 300 134,65	8 694 105,22	-702 429,23
742 598,00			843 039,00	100 441,00
5 287 568,88	4 699 572,76	5 282 090,86	5 785 302,56	497 733,68
6 030 166,88	4 699 572,76	5 282 090,86	6 628 341,56	598 174,68



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2002

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Meuse aval	ENGIS	AIDE	Collecteurs d'Engis - Lot 1
	LA BEFVE	AIDE	Construction de la station d'épuration de la Befve
	LA GUEULE AVAL	AIDE	Remise en état des collecteurs de La Gueule
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 3 : Déviation du Bief de l'Ourthe et conduite Chaudoir
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Construction de la station d'épuration de Liège Hermalle
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Construction de la station de pompage les Bouhys
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 1 - Dérivation de l'areine Gerson-Fontaine - Phase 2
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 2 : Mère-Dieu, bayards et sous-l'eau
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Collecteur du Houyoux- génie civil et raccordements
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Collecteur et Station de pompage Porte Sainte-Croix
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Construction de la station d'épuration de Namur-Brumagne
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Relining de la traversée sous-fluviale
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Traitements des boues de Namur-Brumagne
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 2 - Avenue Albert 1 ^{er}
	SAINT-REMY	AIDE	Construction de la station d'épuration de Saint-Rémy
Total Meuse aval			
Ourthe	CHAMPLON	AIVE	Construction de la station d'épuration de Champlon
	Total Ourthe		
Sambre	JUMET BORDIA	IGRETEC	Collecteur de Gosselies
	JUMET BORDIA	IGRETEC	Station de pompage de Gosselies Ferté
	JUMET BORDIA	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Jumet-Bordia
	MARBAIX	INTERSUD	Construction du GC des stations de pompage de Gozée
	MARBAIX	INTERSUD	Construction de la station d'épuration de Marbaix et EM des stations de pompage de Gozée
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Station de pompage du Mayeuri
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Jamioulx - Montigny-le-Tilleul
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Jonction Landelies - Marchienne et passerelle à Marchienne
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Jonction et siphon Gué Gobéau vers la station
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Collecteur du Mayeuri
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Liaison SP rue Latérale - SP des chantiers - SP Gué Gobéau
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Liaison SP réunion - SP Roosevelt - SP de Beaumont
	MORNIMONT	INASEP	Collecteur de Spy et de Moustier, d'une SP et d'une conduite de refoulement
	SOLRE S/SAMBRE	INTERSUD	Collecteurs d'Erquelinnes et de Solre-sur-Sambre centre
	SOLRE S/SAMBRE	INTERSUD	Collecteurs et station de pompage de Hantes-Wihéries
	SOMZEE-LANEFSE	INASEP	Collecteur d'Hanzinelle
	THUIN-VILLE BASSE	INTERSUD	Collecteur de Thuin- Biesmelle
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Collecteur de la Rampe amont

LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
4 419 045,16		4 419 045,41	4 367 649,77	-51 395,39
1 330 736,76			1 330 736,76	
2 439 849,97	2 319 217,45	2 439 850,05	2 311 960,22	-127 889,75
495 787,05				
81 903 931,74	77 919 132,17	73 677 832,00	88 478 490,91	6 574 559,17
203 337,76		203 337,76		
815 669,00		815 669,00	774 889,00	-40 780,00
743 680,57				
5 416 763,85	5 416 764,00	8 419 852,46		
610 131,01		1 551 278,02	610 130,96	-0,05
15 956 578,57	15 036 814,82	18 592 689,93		
743 680,57		864 111,80		
3 007 692,14				
867 626,94		1 845 947,28	968 012,00	100 385,06
1 918 695,88			2 170 225,59	251 529,71
120 873 207,00	100 691 928,44	112 829 613,71	101 012 095,21	6 706 408,74
649 272,12	532 029,08	621 097,23	649 272,12	
649 272,12	532 029,08	621 097,23	649 272,12	
3 448 552,33	3 448 552,18	3 411 244,00	2 500 121,96	-948 430,37
716 057,45	695 306,81	716 057,45	725 131,70	9 074,25
9 500 000,15		7 986 538,76	8 338 092,86	-1 161 907,29
438 477,14	404 066,45	471 009,47	438 477,14	
1 115 520,86	880 022,01	979 179,42	1 133 999,00	18 478,14
1 239 467,62	963 378,85	1 333 314,26	1 293 134,90	53 667,28
3 034 216,74	3 196 322,25	3 053 807,90		
5 057 027,91				
379 277,09	379 685,91	409 775,33	405 737,50	26 460,41
758 554,19	1 027 455,45	470 935,43	417 563,66	-340 990,53
530 492,14	506 612,76	545 031,46	593 364,34	62 872,20
1 277 017,94	1 277 018,16	1 352 780,16	1 387 845,19	110 827,25
4 957 870,50				
867 627,34	778 769,90			
480 913,44	375 825,18	495 500,00	369 725,00	-111 188,44
408 894,99				
867 627,34	718 891,00	966 202,61		
3 938 982,10	3 790 544,99	3 825 088,01	3 688 950,64	-250 031,46



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2002

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Sambre	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Collecteur et siphon de la Fléchère
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Collecteur de la Rampe aval
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Station de pompage de la Rampe
	VIESVILLE CANAL	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Viesville Canal
Total Sambre			
Semois-Chiers	ARLON	AIVE	Réalisation de bassin d'orage - 1ère phase
	ARLON	AIVE	Modernisation de la station d'Arlon : déshydratation, désodorisation, stockage des boues et traitement tertiaire
	ARLON	AIVE	Collecteur d'Arlon - Phase 1
	DAMPICOURT	AIVE	Collecteur Ton
Total Semois-Chiers			
Senne	BRAINE-LE-COMTE	IDEA	Construction de la station d'épuration de Braine-le-Comte
	BRAINE-LE-COMTE	IDEA	Collecteurs de Braine-le-Comte
	SENEFFE (Soudromont)	IDEA	Déshydratation des boues et traitement des odeurs
	SOIGNIES (BIAMONT)	IDEA	Collecteur d'adduction de Soignies-Biamont
	TUBIZE	IBW	Collecteur du Coeurcq - Lot 2
	TUBIZE	IBW	Construction de la station d'épuration de Tubize
Total Senne			
Vesdre	GOFFONTAINE	AIDE	Remise en état des collecteurs de la Vesdre, de la Hoegne et du Wayai
	HERVE	AIDE	Mise à niveau de la station d'épuration
	MEMBACH	AIDE	Remise en état des collecteurs d'Eupen et extensions des collecteurs du Haasbach et Favrunbach
	SOUMAGNE	AIDE	Station de pompage de Vivier
	WEGNEZ	AIDE	Station de pompage du Fond de Fierain
	WEGNEZ	AIDE	Collecteur de la Bovegnée
Total Vesdre			
Total Année 2002			



LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
897 622,45				
3 271 594,03	3 241 141,40	3 271 594,00	3 488 079,24	216 485,21
1 264 256,98	1 318 330,80	1 324 068,60	1 225 555,50	-38 701,48
16 578 623,94	11 843 877,18	12 504 559,26	13 449 201,43	-3 129 422,51
61 028 674,66	34 845 801,27	43 116 686,13	39 454 980,06	-5 482 807,34
4 015 875,10	3 151 716,00	3 897 511,22		
6 784 845,77		6 785 043,62	6 049 242,59	-735 603,19
1 615 883,03		1 615 882,79	2 038 367,00	422 483,97
3 619 245,46	6 098 043,00			
16 035 849,37	9 249 759,00	12 298 437,62	8 087 609,59	-313 119,22
3 470 509,35	3 173 037,12	3 173 037,12	3 223 770,44	-246 738,91
4 214 189,92	3 473 384,91	4 514 858,30		
1 214 678,27		1 198 565,19	1 070 367,32	-144 310,95
7 740 392,42	7 740 564,55	4 863 189,70		
1 958 358,85	1 940 076,70			
5 921 584,83			5 921 584,83	
24 519 713,63	16 327 063,28	13 749 650,31	10 215 722,59	-391 049,86
3 772 350,06	3 280 280,00	3 772 350,01	3 422 194,07	-350 155,99
991 574,10				
915 319,97	915 320,07	1 007 665,85		
105 478,69		105 478,69	177 423,30	71 944,61
285 077,55				
648 484,01	618 643,08	648 483,76	475 730,82	-172 753,19
6 718 284,38	4 814 243,14	5 533 978,31	4 075 348,19	-450 964,57
284 252 725,47	202 255 911,54	236 002 376,19	196 068 426,82	-1 680 843,76



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2003

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Dendre	GHISLENGHIEN	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Ghislenghien
Total Dendre			
Dyle-Gette	BASSE WAVRE (Dyle)	IBW	Collecteur du Pisselet - Lot 1 et station de pompage vers la Dyle
	CHASTRE	IBW	Collecteur de Corbais - Lot 2C4
	CHASTRE	IBW	Collecteur de Chastre - Lot 1
	GREZ-DOICEAU	IBW	Collecteur du Train - Lot 3
	HAMME-MILLE	IBW	Collecteur du Grand Brou
	JODOIGNE	IBW	Collecteur de la Gette - Lot 3A
	LOUVAIN-LA-NEUVE	IBW	Construction de la station d'épuration de Louvain-la-Neuve
	LOUVAIN-LA-NEUVE	IBW	Collecteurs de Louvain-la-Neuve
	ROSIERES (LASNE)	IBW	Collecteur de Gaillemarde et Château Solvay
Total Dyle-Gette			
Haine	BOUSSOIT	IDEA	Collecteur du Thiriau du Sart
	BOUSSOIT	IDEA	Construction de la station d'épuration de Boussoit - Phase 2
	FRAMERIES	IDEA	Collecteur, SP et refoulement de Noirchain
	MORLANWELZ	IDEA	Station de pompage et conduite de refoulement Résidence du Pachy
	SAINT-VAAST	IDEA	Collecteur de Saint-Vaast sur la Pichelotte
	TRIVIERES	IDEA	Construction de la station d'épuration de Trivières - Phase 2
	WASMUEL	IDEA	Sèchage des boues
	WASMUEL	IDEA	Collecteur du Rieu de Coeur - Quaregnon
	WASMUEL	IDEA	Construction de la station de pompage de Saint-Ghislain (Grand-Courant)
Total Haine			
Meuse amont et Oise	MARIEMBOURG-NISMES	INASEP	Construction de la station d'épuration de Mariembourg
	MARIEMBOURG-NISMES	INASEP	Refoulement vers la station de Nismes
Total Meuse amont et Oise			
Meuse aval	ANDENNE (Seilles)	INASEP	Collecteur d'Andenne Rive gauche : Vezin-Seilles et collecteur d'Andenne rive droite : Sclayn-Andenne
	HODEIGE (S/YERNE)	AIDE	Collecteur de Chapon-Seraing, Seraing-le-Château et aménagements divers
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Conduite de refoulement de la station de pompage du Ponçay
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Station de pompage de Liège-Coronmeuse et travaux divers
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 6 : Eaux de drainage d'Outre-Meuse
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Station de pompage et collecteur de Milsaucy
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Station de pompage de Ponçay et travaux divers
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 7
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Rejets de la station de Liège-Hermalles et travaux divers
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de Vivegnis
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de Herstal



LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
2 231 041,72				
2 231 041,72				
4 214 189,92				
1 239 467,62	1 186 460,06			
3 718 402,87				
1 487 361,15	1 820 709,31			
867 627,34				
4 462 083,45	4 980 796,00			
3 594 456,11				
1 487 361,15				
1 487 361,15				
22 558 310,75	7 987 965,37			
842 837,98				
2 974 722,30				
495 787,05				
123 946,76				
247 893,52				
2 974 722,30				
3 718 402,87				
371 840,29				
123 946,76				
11 874 099,84				
3 279 631,33	3 463 230,00			
3 321 773,23				
6 601 404,56	3 463 230,00			
7 114 544,16				
573 625,62				
2 616 334,96				
4 556 648,41				
743 680,57				
3 203 337,18				
3 898 515,31				
1 239 467,62				
7 081 178,48	7 956 645,00	7 349 057,75	267 879,28	
8 436 919,33				
2 556 439,95				



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2003

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Meuse aval	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 5 : Eaux de drainage du Boulevard de Froidmont - Quai Orban
	LIEGE OUPEYE	AIDE	Collecteur de réduction de la dilution - lot 4 : Déviation de la Légia, du Grand Rhieux, de l'Eau Roland et de la Galerie du Haut-Pré
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Station de pompage de l'Harscamp - Lot 2
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 6
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 1
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 4
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 2 : 2ème phase
	WAREMME	AIDE	Aménagement des collecteurs de Waremme
Total Meuse aval			
Sambre	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	IDEA	Collecteur de Chapelle-lez-Herlaimont (assainissement du Piéton)
	FLEURUS	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Fleurus
	HAM-SUR-HEURE	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Ham-sur-Heure
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Collecteur des Wespes - Pose d'une conduite de refoulement dans le chemin de halage à Landelies
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Collecteur des Wespes
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Jonction Montigny-le-Tilleul - Marchienne
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Station de pompage de Montigny-le-Tilleul
	MORNIMONT	INASEP	Collecteur de liaison Jemeppe-Ham-Auvelais et Collecteur du ruisseau de Fosses (Falisolle-Auvelais)
	MORNIMONT	INASEP	Construction de la station d'épuration de Mornimont
	ROSELIES	IGRETEC	Collecteur de Tamines, y compris 2 stations de pompage
	ROSELIES	IGRETEC	Traitemet tertiaire de Roselies
	THUIN-VILLE BASSE	INTERSUD	Collecteur de Lobbes
	THUIN-VILLE BASSE	INTERSUD	Réfection de collecteurs de Thuin
	THUIN-VILLE BASSE	INTERSUD	Collecteur de Rivage
	THUIN-VILLE BASSE	INTERSUD	Construction de la station d'épuration de Thuin
	VILLERET	INASEP	Construction de la station d'épuration de Saint-Martin (La Ligne)
	WANFERCEE-BAULET	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Wanfercée-Baulet
Total Sambre			
Semois-Chiers	ARLON	AIVE	Réalisation de bassin d'orage - 3ème phase
	ARLON	AIVE	Réalisation de bassin d'orage - 2ème phase
	DAMPICOURT	AIVE	Construction de la station d'épuration de Dampicourt
	DAMPICOURT	AIVE	Collecteur de Vire
Total Semois-Chiers			



LES RESULTATS D'ACTIVITÉS

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
1 239 467,62				
743 680,57				
1 606 968,98		1 606 968,78		
4 357 968,96	5 385 859,75			
5 250 384,85	6 840 736,00			
9 503 840,32	7 412 976,00			
619 734,16				
1 023 800,26				
66 366 537,32	19 639 571,75	9 563 613,78	7 349 057,75	267 879,28
219 042,73				
4 957 870,50				
3 470 509,35				
150 000,00			184 923,05	34 923,05
1 569 389,49	1 815 124,79	1 659 071,02	1 626 197,73	56 808,24
6 321 284,88				
1 769 959,77				
13 852 464,68				
7 312 858,98				
2 500 000,05				
13 634 143,86				
1 487 361,15				
49 578,71				
1 041 152,80				
3 718 402,87				
2 255 831,08				
5 949 444,59				
70 259 295,49	1 815 124,79	1 659 071,02	1 811 120,78	91 731,29
1 338 625,03				
3 098 669,06				
6 246 916,82	6 208 770,97			
4 015 875,10				
14 700 086,02	6 208 770,97			



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2003

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Senne	SENEFFE (Soudromont)	IDEA	Station de pompage et refoulement de Seneffe Nord, de l'av. de la Motte Baraffe et de la rue de la Maffle
	VALLEE DU HAIN	IBW	Construction de la station d'épuration de la Vallée du Hain
	VALLEE DU HAIN	IBW	Collecteur du Hain - Lot 4
	VALLEE DU HAIN	IBW	Collecteur du Hain - Lot 5A
Total Senne			
Vesdre	CHAUDFONTAINE (LA BROUCK)	AIDE	Remplacement du pont d'accès à la station d'épuration de La Brouck
	CHAUDFONTAINE (LA BROUCK)	AIDE	Collecteur de Trooz et station de pompage de La Brouck
	CHAUDFONTAINE (LA BROUCK)	AIDE	Construction de la station d'épuration de La Brouck
	GOFFONTAINE	AIDE	Station de pompage de Creppe
	WEGNEZ	AIDE	Collecteur de Baelen - Lot 2
Total Vesdre			
Total Année 2003			



LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
371 840,29				
23 178 044,57	23 069 000,00			
1 983 148,20	1 758 804,00			
9 725 531,69	9 725 532,29			
35 258 564,75	34 553 336,29			
601 931,98	601 932,21	759 779,00	849 525,96	247 593,98
1 983 148,20				
3 406 057,03	3 406 057,03			
307 387,97	245 120,00			
842 837,98				
7 141 363,17	4 253 109,24	759 779,00	849 525,96	247 593,98
236 990 703,62	77 921 108,40	11 982 463,80	10 009 704,49	607 204,54



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2004

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Dyle-Gette	BASSE WAVRE (Dyle)	IBW	Collecteur du Pisselet - Lot 2 : Dieu le Val et Dieu le Mont
	CHASTRE	IBW	Collecteur de Chastre - Lot 2
	CHASTRE	IBW	Collecteur de Nil-Saint-Vincent
	VILLERS-LA-VILLE	IBW	Collecteur de Villers-la-Ville - Lot 2
	VILLERS-LA-VILLE	IBW	Collecteur de Villers-la-Ville - Lot 1
	VILLERS-LA-VILLE	IBW	Construction de la station d'épuration de Villers-la-Ville
Total Dyle-Gette			
Haine	BAUDOUR CANAL	IDEA	Collecteur de Baudour - La Gronde, station de pompage et refoulement du Bois Coron
	BOUSSOIT	IDEA	Collecteur de Maurage
	QUIEVRAIN	IDEA	Collecteur de Quiévrain
	QUIEVRAIN	IDEA	Construction de la station d'épuration de Quiévrain
	SAINT-VAAST	IDEA	Collecteur de Saint-Vaast sur la Haine
	WASMUEL	IDEA	Collecteur de l'Elwasmes - Bois de Colfontaine
	WASMUEL	IDEA	Collecteur de la Mariette
	WASMUEL	IDEA	Collecteur du By
	WASMUEL	IDEA	Collecteur de l'Erbisoeul
Total Haine			
Meuse amont et Oise	PONT DE WEPION	INASEP	Construction de la station d'épuration de Wépion
	PONT DE WEPION	INASEP	Collecteur de Profonderville
Total Meuse amont et Oise			
Meuse aval	ANDENNE (Seilles)	INASEP	Construction de la station d'épuration de Seilles
	LA GUEULE AVAL	AIDE	Collecteur de la Bahnhofstrasse - Lot 2
	LIEGE SCLESSIN	AIDE	Collecteur de Liège Sclessin - Lot 1
	LIEGE SCLESSIN	AIDE	Construction de la station d'épuration de Liège Sclessin
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Station de pompage de l'Harscamp - Lot 3
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 3
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Equipements des pompages des Grands malades et de Lives (SP N° 17 et 18)
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 5
	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau gravitaire de la Plante
Total Meuse aval			
Sambre	HAM-SUR-HEURE	IGRETEC	Collecteur de Ham-sur-Heure
	JUMET BORDIA	IGRETEC	Passerelle vers la station d'épuration de Jumet-Bordia
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Collecteur et station de pompage du Ruau
	MARCHIENNE-AU-PONT	IGRETEC	Collecteur du Beaulieusart
	MORNIMONT	INASEP	Collecteur Chauffour-Orneau-Onoz-Spy-Jemeppe
	ROSELIES	IGRETEC	Collecteur de Biesme
	ROSELIES	IGRETEC	Station de pompage et refoulement d'Aiseau

LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO (avenants inclus) en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
2 726 828,77				
1 487 361,15				
1 983 148,20				
2 974 722,30				
2 875 564,89				
2 602 882,01				
14 650 507,31				
297 472,23				
1 660 886,62				
1 983 148,20	1 687 845,04			
2 107 094,96	2 021 819,59			
371 840,29				
198 314,82				
322 261,58				
1 363 414,39				
1 041 152,80				
9 345 585,88	3 709 664,62			
2 255 831,08				
3 222 615,82				
5 478 446,90				
5 726 340,42				
513 139,60				
4 957 870,50				
30 986 690,60				
550 817,03	550 816,93			
2 397 130,38	4 760 677,17			
1 041 152,80				
6 613 799,24				
986 616,23				
53 773 556,80	4 760 677,17	550 816,93		
6 569 178,41				
1 083 700,06	1 083 700,00			
2 022 811,16	317 639,19			
1 137 831,28				
5 447 708,10				
2 022 811,16				
3 919 196,63				



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement 2004

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Sambre	THUIN-VILLE BASSE	INTERSUD	Collecteur des Waibes
	VILLERET	INASEP	Collecteur de Sombreff (Saint-Martin - La Ligne)
	WANFERCEE-BAULET	IGRETEC	Collecteur du Ri du Grand Vaux
Total Sambre			
Semois-Chiers	DAMPICOURT	AIVE	Collecteur de Chevratte
	LACUISINE-MARTUE	AIVE	Construction de la station d'épuration de Lacuisine-Martue
	LACUISINE-MARTUE	AIVE	Collecteur de Florenville
Total Semois-Chiers			
Senne	ECAUSSINNES	IDEA	Construction de la station d'épuration d'Ecaussinnes
	ECAUSSINNES	IDEA	Collecteurs d'Ecaussinnes (La Sennette)
	SENEFFE (Soudromont)	IDEA	Collecteur de la Samme-Manage
	VALLEE DU HAIN	IBW	Collecteur du Hain - Lot 5B
Total Senne			
Total Année 2004			
Total 2000 - 2004			

LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
619 733,81				
2 963 071,30				
1 137 831,28				
26 923 873,19	1 401 339,19			
2 553 303,31				
2 231 041,72				
1 140 310,21				
5 924 655,24				
2 653 948,08	2 653 948,08			
4 037 132,07	4 037 131,97			
1 536 939,85				
4 957 870,50				
13 185 890,50	6 691 080,05			
129 282 515,82	16 562 761,03	550 816,93		
843 134 506,32	378 526 393,06	381 806 682,47	403 530 701,02	3 770 369,09



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement : Réserve

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Amblève	LIERNEUX (LA FALIZE)	AIDE	Construction de la station d'épuration de La Falize
			Total Amblève
Dendre	ELLEZELLES	IPALLE	Collecteur d'Ellezelles
	ELLEZELLES	IPALLE	Construction de la station d'épuration d'Ellezelles
			Total Dendre
Dyle-Gette	ORP-LE-GRAND	IBW	Construction de la station d'épuration d'Orp-le-Grand
	ORP-LE-GRAND	IBW	Collecteur d'Orp
	SART-MESSIRE-GUILLAUME	IBW	Construction de la station d'épuration de Sart-Messire-Guillaume
	SART-MESSIRE-GUILLAUME	IBW	Collecteur de Sart-Messire-Guillaume
			Total Dyle-Gette
Escaut-Lys	BASECLES	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Basècles
	BASECLES	IPALLE	Collecteur de Basècles
	BLATON	IPALLE	Collecteur de Blaton
	BLATON	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Blaton
	ESTAIMPUIS	IPALLE	Collecteur d'Estaimpuis
	ESTAIMPUIS	IPALLE	Construction de la station d'épuration d'Estaimpuis
	FRASNES	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Frasnes
	FRASNES	IPALLE	Collecteur de la Rhosnes - Tronçon 2
	FRASNES	IPALLE	Collecteur de la Rhosnes - Tronçon 1
	FRASNES	IPALLE	Collecteur de la Rhosnes - Tronçon 3
	GRANDGLISE	IPALLE	Collecteur de Grandglise
	GRANDGLISE	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Grandglise
	QUEVAUCAMPS SUD	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Quevaucamps
	QUEVAUCAMPS SUD	IPALLE	Collecteur de Quevaucamps
	WARCHIN	IPALLE	Collecteur de Warchin
	WARCHIN	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Warchin
			Total Escaut-Lys
Haine	BERNISSEART	IPALLE	Collecteur de Bernissart
	BERNISSEART	IPALLE	Construction de la station d'épuration de Bernissart
	ERBISOEUL	IDEA	Construction de la station d'épuration d'Erbisoeul
	ERBISOEUL	IDEA	Collecteur d'Erbisoeul
	HAVRE	IDEA	Collecteurs de Havré
	HAVRE	IDEA	Station de pompage et refoulement de Havré
	HAVRE	IDEA	Construction de la station d'épuration de Havré
	OBOURG	IDEA	Construction de la station d'épuration de Obourg
	OBOURG	IDEA	Collecteur de l'Obreucheuil
	ROEULX SUD	IDEA	Collecteurs de Le Roeulx Sud



LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
850 000,02		940 841,82		
850 000,02		940 841,82		
1 611 307,91				
1 363 414,39				
2 974 722,30				
2 003 616,07	2 003 616,15			
5 081 817,26				
1 589 418,02				
2 404 567,19				
11 079 418,54	2 003 616,15			
1 735 254,67				
2 140 274,22	1 945 703,88			
1 611 307,91				
1 735 254,67				
2 855 804,80		2 596 186,16		
1 983 148,19				
1 189 888,92				
275 474,01			275 474,01	
60 800,84			60 800,84	
791 516,24				
1 363 414,39				
1 239 467,62				
1 487 361,15				
743 680,57				
2 974 722,30				
2 107 094,96				
24 294 465,47	1 945 703,88	2 596 186,16	336 274,85	
991 574,10				
1 363 414,39				
1 041 152,80				
694 101,87				
148 736,11				
743 680,57				
1 933 569,49				
1 189 888,92				
1 090 731,51				
669 312,52				



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement : Réserve

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Haine	ROEULX SUD	IDEA	Construction de la station d'épuration de Le Roeulx Sud
	SIRVAULT	IDEA	Collecteurs de Sirault (Des Fontaines)
	SIRVAULT	IDEA	Construction de la station d'épuration de Sirault
Total Haine			
Lesse	PALISEUL	AIVE	Collecteur de l'Eutrope
	PALISEUL	AIVE	Construction de la station d'épuration de Paliseul
	Total Lesse		
Meuse aval	BETTINCOURT (LA MULE)	AIDE	Construction de la station d'épuration de La Mule
	BETTINCOURT (LA MULE)	AIDE	Collecteur et station de pompage de La Mule
	EGHEZEE	INASEP	Collecteur d'Eghezée
	EGHEZEE	INASEP	Construction de la station d'épuration d'Eghezée
	ENGIS	AIDE	Collecteurs d'Engis - Lot 3 : Phase 2
	ENGIS	AIDE	Collecteurs d'Engis - Lot 3 : Phase 1 (Extension du collecteur du Vieux logis)
	LONTZEN	AIDE	Construction de la station d'épuration de Lontzen
	LONTZEN	AIDE	Collecteur de Lontzen - Lot 1
	NAMECHE	INASEP	Collecteur de Namèche - liaison gare site station - 1ère Phase
	NAMECHE	INASEP	Collecteur de Namèche - liaison gare site station - 2ème Phase
	NAMECHE	INASEP	Construction de la station d'épuration de Namèche
	SART-BERNARD	INASEP	Collecteur de Sart-Bernard
	Total Meuse aval		
Moselle	WALTZING II	AIVE	Construction de la station d'épuration de Waltzing II
	WALTZING II	AIVE	Collecteur de Waltzing (Le Bach)
	Total Moselle		
Sambre	GODARVILLE	IDEA	Collecteurs de Godarville
	GODARVILLE	IDEA	Construction de la station d'épuration de Godarville
	LABUSSIÈRE	INTERSUD	Construction de la station d'épuration de Labuissière
	LABUSSIÈRE	INTERSUD	Collecteur de La Buissière
	NALINNES-MOULIN	IGRETEC	Construction de la station d'épuration de Nalinnes-Moulin
	NALINNES-MOULIN	IGRETEC	Collecteur de Nalinnes-Moulin
Total Sambre			



LES RESULTATS D'ACTIVITÉS

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO (avenants inclus) en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
1 289 046,33				
1 115 520,86				
1 115 520,86				
13 386 250,34				
1 313 835,68				
1 065 942,16				
2 379 777,84				
1 179 999,95				
1 650 000,02				
867 627,34				
676 749,32				
3 072 566,86				
450 000,12				
1 400 000,00				
975 000,04	966 306,31			
347 050,93	280 120,00	347 058,41		7,48
347 050,93				
718 891,22				
210 709,50				
11 895 646,25	1 246 426,31	347 058,41		7,48
1 338 625,03				
371 840,29				
1 710 465,32				
347 050,93				
1 289 046,33				
1 115 520,86				
2 107 094,96				
1 883 990,79				
2 627 671,36				
9 370 375,24				



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2000-2004

ASSAINISSEMENT • ETAT D'AVANCEMENT

Année d'engagement : Réserve

Détails des réalisations

Sous bassin Hydrographique	Nom de l'ouvrage	OEA	Objet
Semois-Chiers	CORBION	AIVE	Construction de la station d'épuration de Corbion
	ETALLE	AIVE	Collecteur de la Semois - Etalle
	ETALLE	AIVE	Construction de la station d'épuration d'Etalle
	RULLES	AIVE	Construction de la station d'épuration de Rulles
	SAINT-LEGER	AIVE	Construction de la station d'épuration de Saint-Léger
	SAINT-LEGER	AIVE	Collecteur d'assainissement du Ton
	THIAUMONT	AIVE	Collecteur de Lottert-Tattert
	THIAUMONT	AIVE	Station d'épuration de Thiaumont - Lottert - Tattert
Total Semois-Chiers			
Senne	FELUY (NIE-PRE)	IDEA	Collecteurs de Feluy (Nie-pré)
	FELUY (NIE-PRE)	IDEA	Construction de la station d'épuration de Feluy (Nie-pré)
	NEUFVILLES	IDEA	Construction de la station d'épuration de Neufvilles
	NEUFVILLES	IDEA	Collecteurs de Neufvilles - La Gageolle
	REBECQ	IBW	Collecteur de Rebécq
	REBECQ	IBW	Construction de la station d'épuration de Rebécq
Total Senne			
Total Réserve			



LES RESULTATS D'ACTIVITÉS

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
570 155,11				
991 574,10				
842 837,98				
644 523,16				
917 206,04				
718 891,22				
272 682,88				
619 733,81				
5 577 604,31				
1 809 622,73				
1 735 254,67				
991 574,10				
1 338 625,03				
1 735 254,67				
1 809 622,73				
9 419 953,94				
92 938 679,56	3 949 320,03	4 783 454,29	683 333,26	7,48



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS EN ZONE DE BAIGNADE

• ETAT D'AVANCEMENT

Sous bassin Hydrographique	Zone récréative concernée	Ouvrage d'assainissement	OEA	Investissement proposé
Amblève	Coo - F18	COO	AIDE	Construction de la station de Coo
		COO	AIDE	Collecteur, SP et conduite de refoulement de Biester
	STAVELOT	AIDE		Construction de la station de pompage de Parfond Ruy
	STAVELOT	AIDE		Mise en place d'un système de désinfection et système anti-retour
	STAVELOT	AIDE		Collecteurs de Stavelot - Lot 2
	TROIS-PONTS	AIDE		Construction de la station d'épuration de Trois-Pont
	TROIS-PONTS	AIDE		Collecteurs de Trois-Pont
				Total Coo - F18
	Lac de Bütgenbach	BUTGENBACH	AIDE	Collecteur de Berg
				Total Lac de Bütgenbach
				Total Amblève
Lesse	Belvaux - I20	BELVAUX	INASEP	Collecteur de Belvaux
		BELVAUX	INASEP	Construction de la station d'épuration de Belvaux
	HALMA	AIVE		Mise en place d'un système de désinfection - STEP de l'Halma
	RESTEIGNE	AIVE		Construction de la station d'épuration de Resteigne, avec désinfection obligatoire etraitemet des eaux pluviales
	RESTEIGNE	AIVE		Liaison entre Chanly et Resteigne
	RESTEIGNE	AIVE		Collecteurs de Chanly, de Resteigne et des Brulins
				Total Belvaux - I20
	Embarcadère - Houyet - I16	HOUYET	INASEP	Collecteur d'Houyet et construction de la station de pompage
		HOUYET	INASEP	Construction de la station d'épuration d'Houyet
				Total Embarcadère - Houyet - I16
	Hulsonniaux - I15	CELLES	INASEP	Collecteurs de Celles
		CELLES	INASEP	Construction de la station d'épuration de Celles
	HULSONNIAUX	INASEP		Construction de la station d'épuration d'Hulsonniaux
	HULSONNIAUX	INASEP		Collecteur d'Hulsonniaux et construction de la station de pompage
				Total Hulsonniaux - I15
				Total Lesse
Meuse aval	Plage d'Amée - I30	NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Réseau basse pression - Lot 1 : Plage d'Amée
		NAMUR-BRUMAGNE	INASEP	Collecteur Quai rive droite Jambes
				Total Plage d'Amée - I30
				Total Meuse aval

LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO (avenants inclus) en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
743 680,57				
247 893,52				
297 472,23				
123 946,76		188 152,00	188 152,00	64 205,24
1 041 152,80				
890 000,02				
1 487 361,15				
4 831 507,07		188 152,00	188 152,00	64 205,24
371 840,29				
371 840,29			188 152,00	64 205,24
5 203 347,36			188 152,00	64 205,24
163 609,73				
161 130,79				
24 789,35		42 072,00	42 072,00	
818 048,63				
366 882,42				
401 587,51				
1 936 048,43		42 072,00	42 072,00	
570 155,11				
545 365,75				
1 115 520,86				
247 893,52				
495 787,05				
743 680,57				
3 795 249,86		42 072,00		
406 545,38				
337 135,19				
743 680,57				
743 680,57				



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS EN ZONE DE BAIGNADE

• ETAT D'AVANCEMENT

Sous bassin Hydrographique	Zone récréative concernée	Ouvrage d'assainissement	OEA	Investissement proposé
Ourthe	Plage de Noiseux - I13	NOISEUX	INASEP	Construction de la station d'épuration de Noiseux
		NOISEUX	INASEP	Collecteur de Noiseux
	Total Plage de Noiseux - I13			
	Plage d'Hotton - H35	HOTTON MELREUX	AIVE	Collecteurs et refoulement d'Hotton centre
		HOTTON MELREUX	AIVE	Construction de la station d'épuration d'Hotton avec désinfection
		RENDEUX	AIVE	Collecteurs de Rendeux
		RENDEUX	AIVE	Construction de la station d'épuration de Rendeux, avec désinfection
	Total Plage d'Hotton - H35			
	Total Ourthe			
Sambre	Boussu-lez-Walcourt - E01	ERPION	INTERSUD	Collecteur d'Erpion
		ERPION	INTERSUD	Construction de la station d'épuration d'Erpion
		Total Boussu-lez-Walcourt - E01		
	Lac de Falempire	SENZELLE	INASEP	Mise en place d'un système de désinfection
		SOUMOY	INASEP	Mise en place d'un système de désinfection
		Total Lac de Falempire		
		Total Sambre		
Semois-Chiers	Bouillon - Solarium - H34	BOUILLO	AIVE	Résolution des problèmes de dilution et de déversement en continu du déversoir
		Total Bouillon - Solarium - H34		
	Lac de Neufchateau - H03	NEUFCHATEAU (VILLE)	AIVE	Collecteur et refoulement de Longlier
		NEUFCHATEAU (VILLE)	AIVE	Actions sur le réseau - Rejets des DO
		NEUFCHATEAU (VILLE)	AIVE	Collecteur et refoulement de Hamipré
	Total Lac de Neufchateau - H03			
	Plage de Chiny - H07	CHINY AMONT	AIVE	Construction de la station d'épuration de Chiny amont
		CHINY AMONT	AIVE	Amélioration du réseau d'assainissement de Chiny amont
		IZEL	AIVE	Collecteurs de la Semois - Izel et Jamoigne
		IZEL	AIVE	Construction de la station d'épuration d'Izel
		Total Plage de Chiny - H07		
46	Plage de Lacuisine - H10	CHINY AVAL	AIVE	Construction de la station d'épuration de Chiny aval
		CHINY AVAL	AIVE	Collecteur de Chiny aval
		LACUISINE-MARTUE	AIVE	Bassin d'orage
		Total Plage de Lacuisine - H10		
	Poupehan	POUPEHAN	AIVE	Collecteurs de Poupehan
		POUPEHAN	AIVE	Construction de la station d'épuration de Poupehan
		Total Poupehan		

LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO	Montant adjugé (avenants inclus) en EURO	DELTA en EURO
396 629,64				
818 048,63				
1 214 678,27				
2 047 600,51				
1 685 675,97				
904 811,37				
1 041 152,80				
5 679 240,65				
6 893 918,92				
238 000,00				
356 944,46				
594 944,46				
74 368,06				
74 368,06				
148 736,11				
743 680,57				
123 946,76				
123 946,76				
446 208,34				
421 418,99				
272 682,88				
1 140 310,21				
322 261,58				
24 789,35				
2 082 305,61				
2 032 726,90		1 573 119,00		
4 462 083,45		1 573 119,00		
495 787,05				
570 155,11				
991 574,10				
2 057 516,26				
644 523,16				
743 680,57				
1 388 203,74				



PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS EN ZONE DE BAIGNADE

• ETAT D'AVANCEMENT

Sous bassin Hydrographique	Zone récréative concernée	Ouvrage d'assainissement	OEA	Investissement proposé
	Promenade P. Perrin - H16	HERBEUMONT	AIVE	Mise en place du système de refoulement du Sud d'Herbeumont
				Total Promenade P. Perrin - H16
Vresse - Rux du Moulin - I12	ALLE	INASEP	Construction de la station d'épuration de Alle	
	ALLE	INASEP	Pompage et collecteur de Récréalle	
	CHAIRIERE	INASEP	Construction de la station d'épuration et collecteurs de Chairière	
	LA FORET	INASEP	Construction de la station d'épuration et du collecteur de La Foret	
	VRESSE-SUR-SEMOIS	INASEP	Construction de la station d'épuration et collecteur de Vresse-sur-Semois	
				Total Vresse - Rux du Moulin - I12
				Total Semois-Chiers
				Total 2000 - 2004



LES RESULTATS D'ACTIVITES

Montant au programme en EURO	Montant approuvé à l'avant-projet en EURO	Montant approuvé au projet en EURO (avenants inclus) en EURO	Montant adjugé en EURO	DELTA en EURO
153 693,99				
153 693,99				
355 479,31				
384 234,96				
564 825,40				
862 669,47				
2 167 209,14				
11 492 963,54	1 573 119,00			
28 872 840,84	1 615 191,00	188 152,00	64 205,24	



49



PROTECTION DES CAPTAGES

- **Résultats d'activités**

En matière de protection des captages, des avancées substantielles ont été réalisées, puisqu'au 31 décembre 2002, 86 projets de délimitation de zones de prévention ont été déposés, dont 16 ont abouti à la délimitation officielle de zones de prévention par signature d'un arrêté ministériel.

Au total, les 86 projets déposés concernent 249 prises d'eau produisant un débit annuel de 140.287.705 m³, soit 43,70 % du volume total d'eau souterraine produit annuellement en Wallonie.

Quant aux 16 zones de prévention délimitées officiellement, elles concernent 52 prises d'eau produisant un débit annuel de 25.595.249 m³, soit près de 8 % du volume précité.

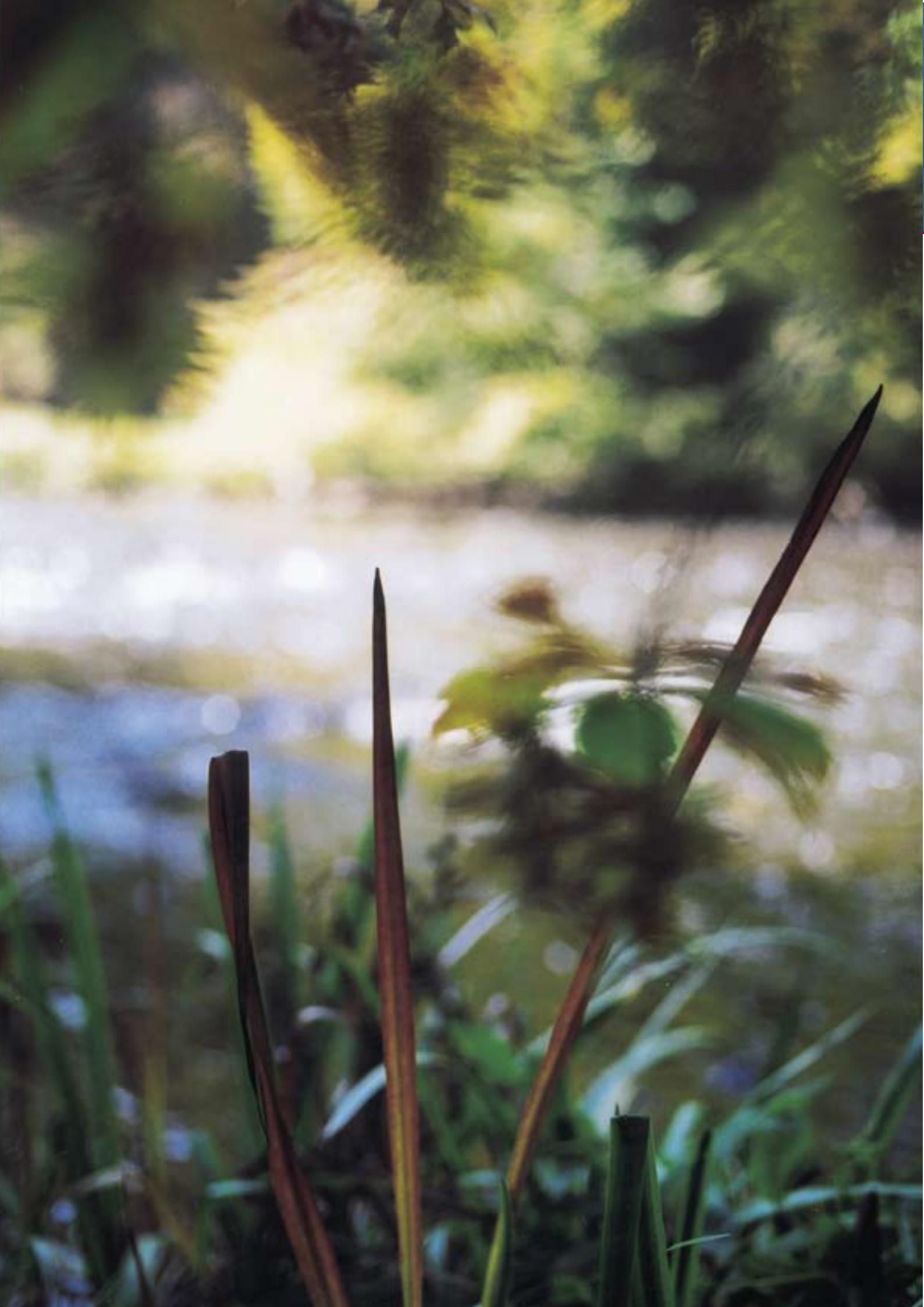
On le constate, après un début laborieux la délimitation des zones de prévention atteint son rythme de croisière.

Les producteurs concernés par les nouvelles zones de prévention, en collaboration avec la SPGE, relèvent maintenant un nouveau défi : réaliser dans les délais requis les actions de mise en conformité prévues dans l'arrêté du 14/11/1991.

Ce travail gigantesque mobilisera encore bien plus de moyens humains et financiers que ceux engagés pour les études des zones de prévention.







EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES



BREFS RAPPELS

Notion de pollution

La *pollution* de l'eau est l'introduction de n'importe quelle substance dans une rivière, un cours d'eau, un lac, ou dans l'océan, altérant les ressources naturelles de cet environnement. Il s'agit parfois d'objets fabriqués par l'homme comme des sacs en plastique, des capsules de limonade, du fil de pêche, des balles ou même des chaussures... Mais le plus souvent, la pollution de l'eau n'est pas visible. Des produits agricoles *fertilisants* ou des produits *chimiques* industriels sont des sources de pollution de l'eau difficiles à déceler. Nos activités quotidiennes comme la chasse des *toilettes*, le lavage des aliments, le nettoyage des voitures sont aussi une cause de pollution de l'eau.



La pollution a donc de nombreuses origines. Elle est qualifiée de directe ou de diffuse selon qu'il s'agit d'un déversement ponctuel ou non. La pollution dont la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) s'occupe est celle résultant des usages domestiques de l'eau : chasse des toilettes, vaisselle, eau de lessive, etc., ainsi qu'une partie de celle d'origine industrielle.

En conditions optimales, l'ensemble des eaux issues de nos activités domestiques et d'une partie des activités industrielles sont acheminées par les égouts, puis par les collecteurs, vers une station d'épuration afin d'y être épurées. Cependant, actuellement, il reste encore de nombreux égouts et collecteurs à poser et des stations d'épuration à construire.

De l'Europe à la Région Wallonne

Le constat

L'influence de l'activité humaine sur la qualité de nos eaux ne date pas d'hier, cependant la pression démographique sur le milieu récepteur se fait de plus en plus forte. L'altération de la plupart de nos eaux de surface entraîne des impacts de plus en plus visibles sur la faune et la flore qui en dépendent. Les eaux nécessitent des traitements de plus en plus coûteux afin de satisfaire aux exigences propres des usages qui en sont faits.



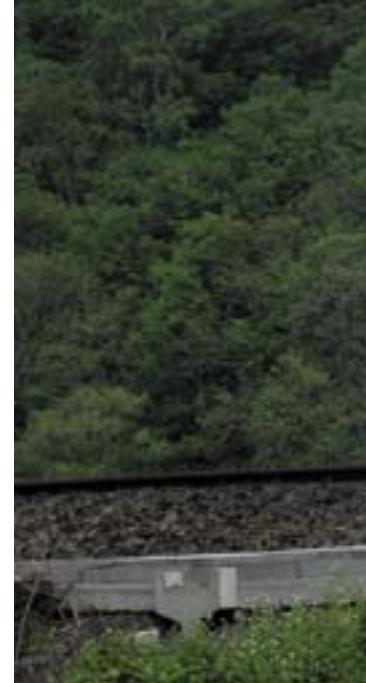
La réaction de l'Union Européenne

En matière d'épuration des eaux usées urbaines et suite à ce constat, les experts scientifiques européens ont proposé un programme que la Direction Générale Européenne de l'Environnement a présenté à chaque Etat membre de l'Union Européenne. A l'issue de cette concertation, le Parlement Européen a adopté la Directive 91/271/CEE publiée en 1991.

La Directive 91/271 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires.

Cette Directive a pour objet d'obliger les Etats membres à doter au plus tard pour le 30 décembre 2005 toutes les agglomérations de 2.000 équivalents habitants (EH) et plus :

- de systèmes de collecte des eaux urbaines résiduaires (égouts et collecteurs),
- de stations d'épuration permettant au minimum un traitement secondaire de ces eaux résiduaires (voire chapitre suivant).



D'autres Directives sont elles aussi liées à cette problématique : la Directive sur les eaux de baignade, la Directive Cadre sur l'eau, etc.

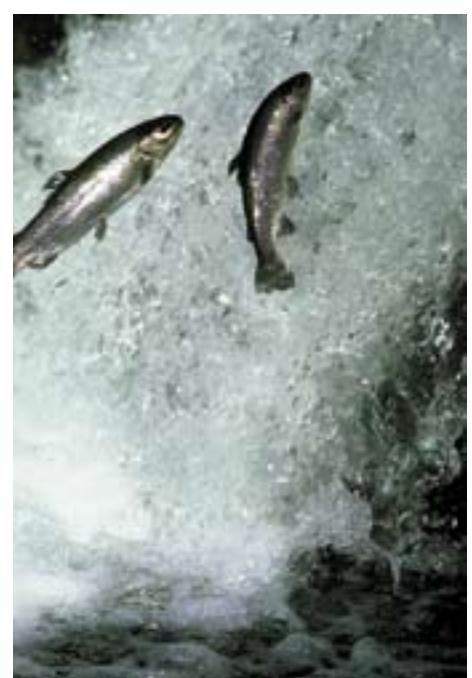
Si un manquement par rapport à une de ces Directives est constaté, la Commission Européenne est susceptible d'entamer une procédure de mise en demeure au terme de laquelle des astreintes seront éventuellement imposées à l'Etat en faute.

L'application en Région Wallonne

Afin de pouvoir rendre compte de l'application de ceci, la Région Wallonne a pris une série de dispositions légales dont l'adoption par le Parlement Wallon d'un décret instituant la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE).

La SPGE doit donc être considérée comme un outil dont s'est doté le Gouvernement Wallon pour répondre aux Directives Européennes visant à mieux protéger nos ressources en eau face aux pollutions d'origine humaine. Dans ce cadre, elle intervient principalement dans deux secteurs :

- la protection des nappes d'eau souterraines exploitées comme eau potable,
- l'assainissement des eaux usées domestiques (épuration, collecte et égouttage).



EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES



POLLUTION DOMESTIQUE

Indices de pollution

Afin de caractériser la pollution des eaux urbaines résiduaires ainsi que l'efficacité des stations d'épuration, quatre éléments sont principalement analysés à l'entrée et à la sortie de chaque station :

- 1 Les demandes biologique et chimique en oxygène (DBO5 et DCO), qui expriment la quantité d'oxygène de l'eau consommée suite à l'introduction des eaux usées dans le milieu récepteur.
- 2 L'azote, principalement issu du métabolisme humain.
- 3 Le phosphore, issu du métabolisme et contenu dans divers détergents.
- 4 Les matières en suspension qui traduisent la teneur en petites particules dans l'eau; elles proviennent essentiellement des déjections humaines.

Une augmentation d'un de ces quatre éléments affecte de manière plus ou moins importante la vie dans le milieu aquatique et demande la mise en place de traitements coûteux pour rendre l'eau conforme aux usages qui doivent en être faits.

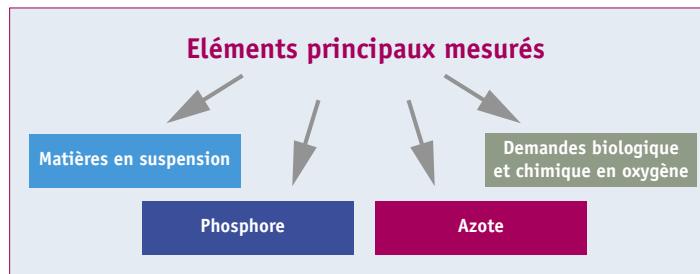


Tableau reprenant quatre éléments importants mesurés dans une station d'épuration. La différence entre les mesures effectuées à l'entrée et à la sortie de la station permet de caractériser l'efficacité du traitement épuratoire.

La DB05 et la DCO

Qu'entendons nous par DB05 et DCO ?

La **DB05**, ou demande biologique en oxygène en 5 jours, est la quantité d'oxygène dissous nécessaire pour décomposer, par voie biologique, la matière organique présente dans l'effluent.

La **DCO**, ou demande chimique en oxygène, correspond à la quantité d'oxygène dissous consommée pour oxyder à la fois la matière organique et la matière minérale oxydable présente dans l'eau.



Pourquoi une augmentation de la DB05 et de la DCO nuit-elle à notre environnement ?

Si la quantité de matières organiques est importante, la dégradation de celles-ci par les micro-organismes provoquera une augmentation de la consommation d'oxygène. Si la concentration en oxygène dans l'eau descend en deçà d'un seuil critique, cela peut devenir dangereux pour les espèces animales sensibles (truites, saumons, etc.).

La présence de quantité importante de matière organique dans l'eau risque également de la rendre impropre aux usages auxquels elle est généralement dévolue.

Comment sont mesurées la DB05 et la DCO ?

Les mesures de la **DB05** et la **DCO** sont effectuées en laboratoire par analyses chimiques et biochimiques et exprimées en mg d'oxygène par litre d'eau. La **DB05** est mesurée au terme de 5 jours à 20°C en absence de lumière. La DCO est mesurée instantanément.

L'azote total (Ntot)

Qu'entendons nous par "azote total" ?

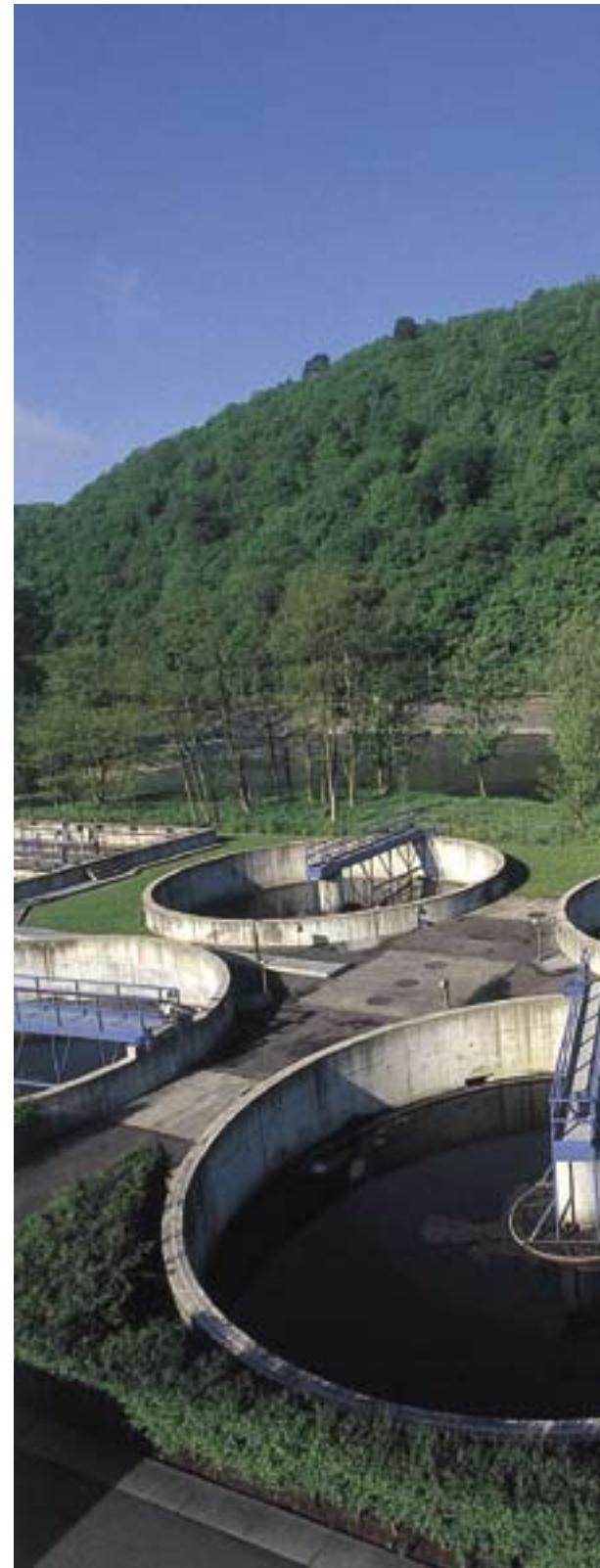
Toute matière vivante est composée d'azote que l'on retrouve sous différentes formes chimiques (azote ammoniacal, nitrites, nitrates). L'azote se trouve également dans les déjections humaines (azote organique). Les eaux provenant des usages domestiques (évacuations des installations sanitaires) en contiennent donc beaucoup. On parle d'azote "total" quand toutes les formes d'azote se trouvant dans l'eau sont prises en compte dans la mesure.

Pourquoi une augmentation de l'azote nuit-elle à notre environnement ?

Une certaine quantité d'azote est primordiale pour le développement des animaux et des végétaux aquatiques. Cependant, lorsqu'une quantité importante d'azote est déversée dans un cours d'eau, et si les conditions sont propices (notamment la présence de phosphore), un phénomène d'eutrophisation peut apparaître (cf. infra).

Comment est mesuré l'azote ?

L'azote des eaux résiduaires entrant et sortant des stations d'épuration est mesuré en laboratoire par des analyses chimiques. La mesure est exprimée en mg d'azote par litre d'eau.



EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES



Le phosphore total (Ptot)

Qu'entendons nous par "phosphore total" ?

Les phosphores sont des éléments chimiques contenus notamment dans certains détergents. Ils se retrouvent donc dans les eaux rejetées dans les égouts. On parle de phosphore "total" quand toutes les formes de phosphores se trouvant dans l'eau sont prises en compte dans la mesure.

Pourquoi une augmentation du phosphore nuit-elle à notre environnement ?

Le phosphore représente des éléments nutritifs essentiels pour les végétaux. Si les conditions sont favorables, une augmentation de la teneur en phosphore dans le cours d'eau se traduira par une croissance plus importante des plantes aquatiques. Cette croissance se traduira à son tour par une production plus importante d'oxygène pendant la journée (photosynthèse), mais aussi par une consommation elle aussi plus importante d'oxygène (respiration) particulièrement critique pendant la nuit. Cette consommation importante d'oxygène peut se traduire par la mort d'animaux, notamment les poissons plus fragiles tel que la truite. C'est ce phénomène que l'on appelle l'eutrophisation. Dans ce processus, l'azote est essentiel mais il est généralement admis que c'est le phosphore qui est l'élément limitant.

Comment est mesuré le phosphore ?

Le phosphore des eaux résiduaires entrant et sortant des stations d'épuration est mesuré en laboratoire par des analyses chimiques. La mesure est exprimée en mg de phosphore par litre d'eau.

Les matières en suspension (MES)

Qu'entendons nous par "matières en suspension" ?

Les matières en suspension sont les particules qui se trouvent dans l'eau et qui sont en grande partie retenues par les dégrilleurs et les décanteurs mis en place dans les stations d'épuration. Ces particules ont deux origines principales:

- les déjections humaines,
- le ruissellement de l'eau sur diverses surfaces (toitures, chaussées, etc.) avant d'être reprise dans le réseau d'assainissement.



Pourquoi les matières en suspension nuisent-elles à notre environnement ?

Les matières en suspension nuisent à notre environnement pour deux raisons principales :

1. Elles rendent l'eau trouble et empêchent ainsi une bonne croissance des plantes aquatiques. Or, les végétaux aquatiques sont, non seulement une source nutritive importante, mais aussi les producteurs d'une partie de l'oxygène dissous qui se trouve dans l'eau (phénomène de photosynthèse). Leur moindre développement peut se traduire par une diminution de la quantité d'oxygène dans l'eau (une autre source d'oxygène dissous est l'atmosphère, par transfert gazeux) et entraîner la mort de divers animaux.
2. Elles se déposent sous forme de boues au fond des cours d'eau, auprès des ponts et des barrages. Ces dépôts gênent la circulation des bateaux, diminuent la vitesse d'écoulement de l'eau à certains endroits et donc l'accélèrent à d'autres endroits en provoquant des érosions et des débordements. Si la rivière est en crue, ces débordements peuvent entraîner des inondations telles que nous en connaissons régulièrement sur notre territoire. L'accumulation de ces dépôts au fond de nos cours d'eau nécessite des dragages coûteux et lents à réaliser, posant de plus le problème du devenir des boues.

Comment sont mesurées les matières en suspension ?

La mesure est réalisée en faisant passer un échantillon de volume connu à travers une membrane dont la taille des pores est plus petite que la majorité des micro-organismes habituellement présents dans les eaux usées (0,47 microns). Le poids sec de la matière recueillie est appelée Matière en Suspension ou MES et est exprimée en milligrammes par litres.

L'équivalent-habitant (EH)

L'équivalent-habitant est une notion théorique, établie sur base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour.

58

Un EH correspond à un rejet moyen journalier de 180 l d'effluent présentant une charge de 90 g de MES, 60 g de DB05, 135 g de DCO, 9.9 g d'azote total et 2 g de phosphore total.



EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE STATION ÉPURANT DES EAUX RÉSIDUAIRES URBAINES

En milieu aquatique, un processus naturel de décomposition de la matière organique par les micro-organismes vivants (bactéries, algues, protozoaires) en présence d'oxygène dissous et de lumière se met en place, c'est l'auto-épuration.

Une station d'épuration n'est qu'un amplificateur de ce processus où le temps est remplacé par une concentration importante en micro-organismes en présence d'oxygène en quantité non limitante (par injection continue d'oxygène).

Les stations d'épuration d'effluents urbains peuvent varier dans leur capacité de traitement tant au niveau quantitatif (capacité d'épurer une certaine quantité d'eau exprimée en équivalents habitants) qu'au niveau qualitatif (degré de dépollution ou type de dépollution). En règle générale, dans une station d'épuration, un prétraitement de l'eau est effectué. Ensuite, il est possible de distinguer des unités réalisant des traitements primaires, secondaires, tertiaires, voire quaternaires.

Le prétraitement est toujours effectué avec pour objectif essentiel d'éliminer les grosses particules et les déchets flottants par un dégrillage, un dessablage et un déshuileage.

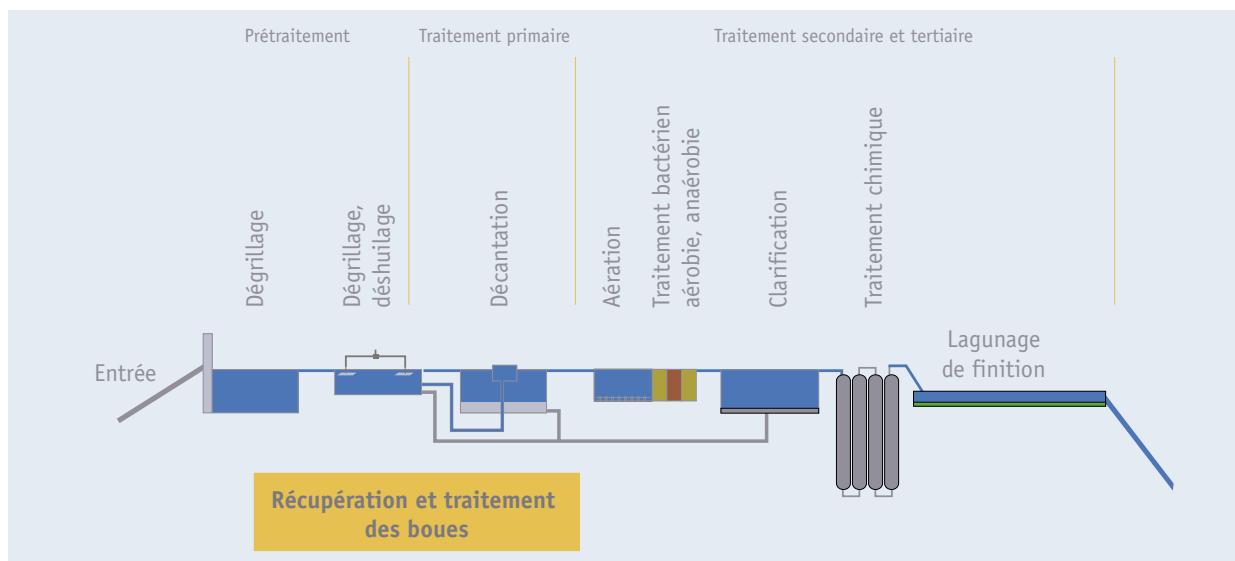


Schéma-type d'une station d'épuration d'eaux urbaines résiduaires

Traitement primaire

Le traitement primaire, purement mécanique ou amélioré par l'adjonction de produit chimique (floculant et coagulant), consiste simplement en une décantation des matières solides en suspension dans l'eau. Cette étape est réalisée dans un bassin de grande dimension de manière à ce que les particules en suspension puissent se déposer au fond du bassin et être évacuées (boues primaires).

L'eau est ensuite conduite vers d'autres bassins où ont lieu les traitements secondaire et tertiaire.

Le traitement primaire permet d'éliminer une bonne partie de la matière en suspension.

Traitement secondaire

Le traitement secondaire consiste à faire dégrader les matières organiques par des micro-organismes. Ceux-ci peuvent être libres, on parle alors de "boues activées", ou fixées sur un substrat, on parle alors de "lit bactérien" ou de "biodisques".



EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES

L'eau subit ensuite une clarification pendant laquelle les boues issues du traitement secondaire sont récoltées en faisant reposer l'eau dans un bassin de clarification (boues secondaires).

Au terme de ce traitement secondaire, la DB05 diminuera puisque la matière organique aura été en majeure partie éliminée, jusqu'à 95 %.

Traitement tertiaire

L'ensemble de la Région wallonne ayant été désignée "zone sensible", la Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires impose pour les stations de plus de 10.000 EH un traitement tertiaire. Celui-ci consiste à diminuer en deçà d'un certain seuil la concentration totale en azote et phosphore dans les eaux rejetées. Pour ce faire, selon les stations d'épuration et l'objectif recherché, l'eau peut passer une ou plusieurs fois alternativement par des bassins de traitement bactérien en milieu aérobie et anaérobiose.

Le traitement tertiaire permet donc principalement l'élimination de l'azote et du phosphore.

Traitement quaternaire

Bien que les eaux épurées passent dans un clarificateur avant d'être rejetées dans le milieu extérieur, elles contiennent des quantités non négligeables de bactéries, protozoaires et autres micro-organismes ayant participé à l'épuration de l'effluent. Après un délai variant notamment en fonction des conditions locales, les microorganismes seront naturellement éliminés dans le cours d'eau sous l'action des rayons ultraviolet, des prédateurs naturels, etc.

Cependant, dans certaines conditions, notamment si le rejet est effectué en amont d'une zone de baignade, les eaux épurées devront subir un traitement complémentaire de désinfection afin de diminuer la quantité de micro-organismes rejetés. Cette désinfection peut se faire par l'intermédiaire d'un système ultraviolet, d'une lagune de finition, etc.

L'eau ainsi traitée peut alors être rejetée dans le milieu récepteur (rivière, fleuve,...).



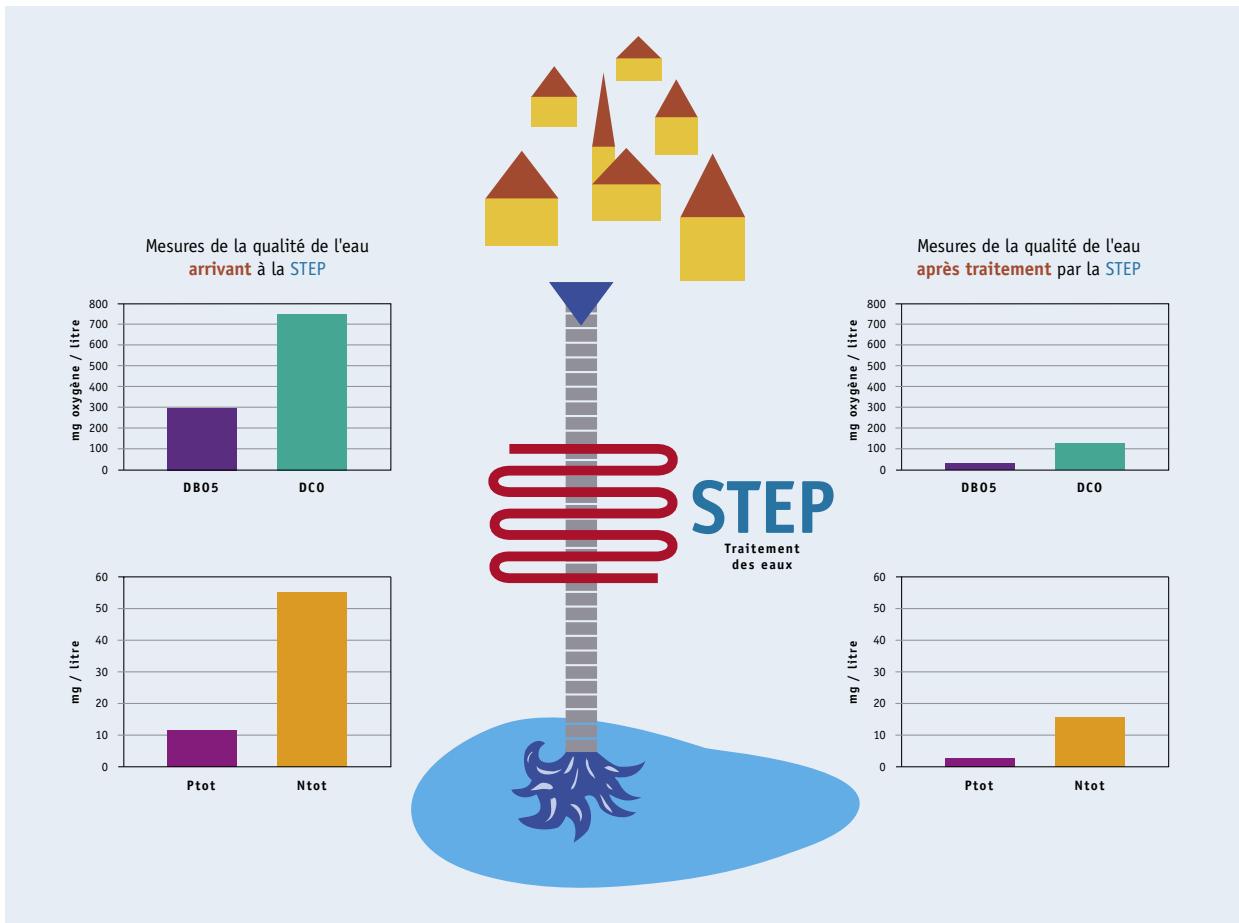


Schéma global résumant l'impact de l'épuration de l'eau sur sa charge en DB05, DCO, azote total et phosphore total.



EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES

EFFICACITÉ DES STATIONS D'ÉPURATION EN SERVICE ACTUELLEMENT

Introduction

Deux types de résultats sont à prendre en considération dans cette analyse : d'une part, les taux d'équipement et de couverture, c'est-à-dire le nombre d'EH assainis suite aux investissements consentis et ce en parallèle avec les obligations légales, d'autre part, l'efficacité des stations d'épuration, c'est-à-dire le rendement des stations dans leurs processus épuratoires.

Taux d'équipement et de couverture

Les travaux d'assainissement qui ont été ou qui seront adjugés au cours de la période 2000-2004 ont fait l'objet d'un AGW en date du 26/10/2000 (MB du 20/02/2001), modifié le 13/06/2002 (MB du 31/08/2002). Les investissements planifiés en matière d'assainissement représentent environ 1 milliard d'euros.

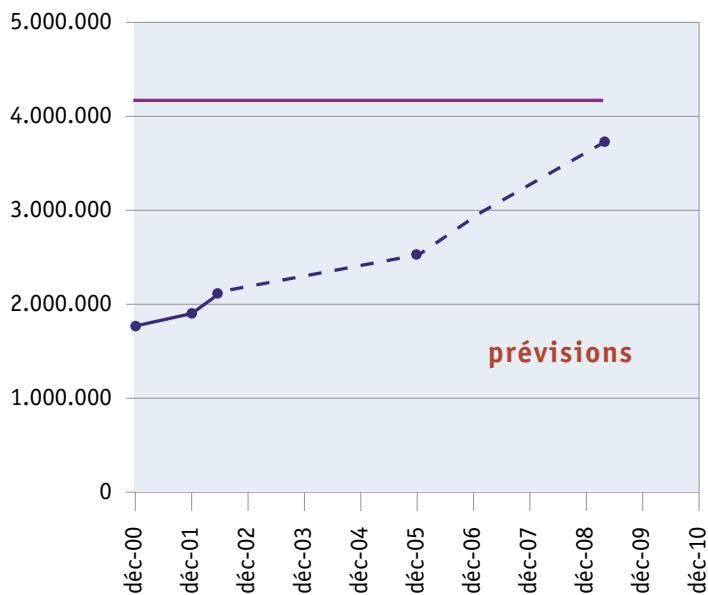
Nombre d'équivalents habitants (EH) nominaux

Les stations d'épuration sont conçues de manière à assurer le traitement des eaux usées issues des activités domestiques, industrielles et du secteur tertiaire. Leur dimensionnement tient également compte de l'évolution attendue de la charge à traiter, une base de 20 années est généralement prise en compte.

Fin 2002, 320 stations de capacité variant de 100 à 250.000 EH sont opérationnelles en Wallonie. Leur exploitation est financée à 100 % par la SPGE. Ces stations représentent une capacité nominale de 2.142.925 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (2.269.780 EH pour les stations toutes capacités confondues), sur un total à installer à terme de 4.215.775 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (4.750.982 EH pour les stations toutes capacités confondues). Le ratio entre la capacité nominale installée et celle à installer à terme est communément appelé taux d'équipement. Fin 2002, ce taux était respectivement de 50,8 % (pour les stations de 2.000 EH et plus) et de 47,8 % (pour les stations toutes capacités confondues).

Sur base du programme de la SPGE et des dates prévues de mise en exploitation des ouvrages, le graphique ci-dessous a été établi. Il traduit l'évolution attendue de la charge nominale installée en Wallonie pour les stations de 2.000 EH et plus.





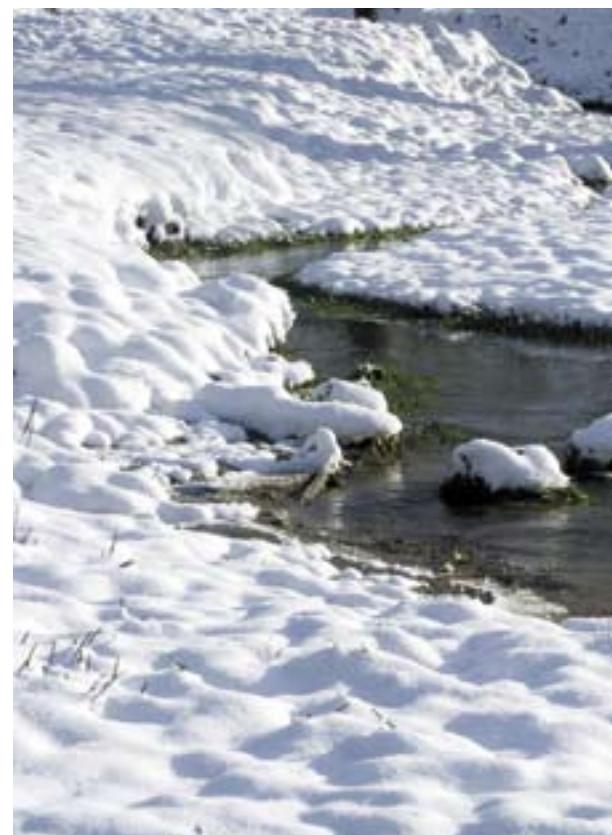
Evolution de la charge nominale mise en service (exprimée en équivalents habitants) en wallonie pour les stations de 2.000 EH et plus.

Depuis sa création, la SPGE a mis en exploitation 428.100 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (438.740 EH pour les stations toutes capacités confondues) dont certains investissements avaient été adjugés préalablement à sa mise en place mais dont elle a assuré, au moins partiellement, le financement des travaux.

Depuis son entrée en activité, la SPGE a en outre adjugé des marchés de construction de stations d'épuration équivalent à 806.100 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (811.250 EH pour les stations toutes capacités confondues). Le programme 2000-2004 de la SPGE prévoit au total l'adjudication de stations équivalent à 1.542.400 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (1.561.100 EH pour les stations toutes capacités confondues).

Nombre d'équivalents habitants potentiellement raccordables aux stations

Par équivalents habitants potentiellement raccordables aux stations, on entend le nombre d'équivalents habitants qui seraient épurés par les stations existantes actuellement si tous les raccordements aux réseaux d'assainissement étaient réalisés conformément aux plans communaux géné-



EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES

raux d'égouttage (PCGE) sans tenir compte cependant d'une évolution de population.

Fin 2002, le nombre d'EH potentiellement raccordables s'élevait à 1.742.523 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (1.837.707 EH pour les stations toutes capacités confondues). Le nombre d'EH potentiellement raccordables à terme est estimé actuellement à 3.501.175 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (3.968.766 EH pour les stations toutes capacités confondues).

Le taux de couverture théorique (défini comme le ratio entre les EH potentiellement raccordables aux stations existantes et les EH potentiellement raccordables à l'ensemble des stations à terme) est donc de 49,8 % (pour les stations de 2.000 EH et plus) et 46,3 % (pour les stations toutes capacités confondues).

Nombre d'équivalents habitants effectivement raccordés aux stations

La charge entrante et sortante de chaque station est mesurée par les organismes d'épuration agréés. Fin 2002, la charge totale entrante dans les stations en service était de 1.450.921 EH pour les stations de 2.000 EH et plus (1.543.653 EH pour les stations toutes capacités confondues).

Si nous comparons ces valeurs avec celles du point précédent (respectivement 1.742.523 et 1.837.707), nous voyons qu'il y a moins d'EH effectivement raccordés que d'EH potentiellement raccordables étant donné que tous les collecteurs et les raccordements aux égouts ne sont pas encore réalisés. Les stations existantes ne reçoivent donc pas toutes les charges polluantes prévues. En fait, les charges polluantes qu'elles reçoivent actuellement représentent 83,27 % pour les stations de 2.000 EH et plus (84,00 % pour les stations toutes capacités confondues) de ce qu'elles devraient recevoir.

Dans la mesure où de nombreux efforts sont consentis en matière de raccordement aux égouts et de mise en place des réseaux, cette différence entre la situation potentielle et réelle diminuera progressivement.



Rendement des stations d'épuration en 2002

Obligations légales en matière de rejets

La Directive 91/271 impose pour les stations de 2.000 EH et plus des rejets conformes aux normes suivantes :

- $\text{DBO}_5 \leq 25 \text{ mg/l}$ ou un abattement $\geq 70-90 \%$ ¹ ;
- $\text{DCO} \leq 125 \text{ mg/l}$ ou un abattement $\geq 75 \%$;
- $\text{MES} \leq 35-60 \text{ mg/l}$ ou un abattement $\geq 70-90 \%$ ² (cette exigence est facultative).

Pour les stations de 10.000 EH et plus, cette Directive impose en outre :

- $\text{Ntot} \leq 10-15 \text{ mg/l}$ ³ ou un abattement $\geq 70-80 \%$ ⁴ ;
- $\text{Ptot} \leq 1-2 \text{ mg/l}$ ⁵ ou un abattement $\geq 80 \%$.

La Directive 91/271 ne définit pas de normes à respecter pour les stations de moins de 2.000 EH, contrairement à l'AGW du 25 février 1999 qui transcrit cette Directive en droit régional et qui impose pour ces stations les normes de rejets suivantes :

- $\text{DBO}_5 \leq 30 \text{ mg/l}$ ou un abattement $\geq 70 \%$;
- $\text{DCO} \leq 125 \text{ mg/l}$ ou un abattement $\geq 75 \%$;
- $\text{MES} \leq 60 \text{ mg/l}$ ou un abattement $\geq 90 \%$ (cette exigence est facultative).

Notes

1 La norme de 70 % s'applique aux stations dont la capacité est comprise entre 2.000 et 10.000 EH ; celle de 90 % est d'application pour les stations dont la capacité est égale ou supérieure à 10.000 EH.

2 La norme de 60 mg/l s'applique aux stations dont la capacité est comprise entre 2.000 et 10.000 EH ; celle de 30 mg/l est d'application pour les stations dont la capacité est égale ou supérieure à 10.000 EH.

3 La norme de 15 mg/l est d'application pour les stations dont la capacité est comprise entre 10.000 et 100.000 EH ; celle de 10 mg/l est d'application pour les stations dont la capacité est égale ou supérieure à 100.000 EH.

4 La norme de 70 % s'applique aux stations dont la capacité est comprise entre 10.000 et 100.000 EH ; celle de 80 % est d'application pour les stations dont la capacité est supérieure à 100.000 EH.

5 La norme de 2 mg/l est d'application pour les stations dont la capacité est comprise entre 10.000 et 100.000 EH ; celle de 1 mg/l est d'application pour les stations dont la capacité est supérieure à 100.000 EH.



EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES

Stations de 2.000 EH et plus opérationnelles au 31 décembre 2002

Sous-bassin hydrographique	EH entrant	DB05 sortante	DCO sortante	Ntot sortant	Ptot sortant
		%age d'abattement	%age d'abattement	%age d'abattement	%age d'abattement
Amblève	25.052	93,69	87,64	54,28	52,52
Dendre	37.712	91,95	89,48	54,63	59,85
Dyle-Gette	337.180	93,87	94,02	56,23	37,36
Escaut-Lys	212.546	97,86	95,68	82,43	72,29
Haine	141.680	96,62	84,32	33,50	48,54
Lesse	27.960	91,33	86,88	45,29	34,88
Meuse amont et Oise	34.018	94,28	87,66	53,15	18,63
Meuse aval	77.490	96,21	92,59	40,12	53,44
Moselle	47.352	94,89	94,33	78,49	75,87
Ourthe	95.243	94,84	91,14	69,17	64,69
Sambre	155.924	94,40	86,89	43,96	44,87
Semois-Chiers	62.241	91,78	89,46	63,11	67,34
Senne	47.085	96,58	91,05	59,85	73,43
Vesdre	149.439	96,55	93,46	71,74	64,99
Total	1.450.921	95,04	90,78	56,18	56,09

Source : rapport 2002 du collège d'évaluation SPGE

Les chiffres repris dans le tableau ci-dessus nous indiquent qu'en ce qui concerne la demande biologique (DB05) ou chimique (DCO) en oxygène, des abattements moyens de respectivement 95,04 et 90,78 % sont réalisés grâce aux traitements exécutés par les stations de 2.000 EH et plus.

Pour l'azote et le phosphore, un abattement moyen de 56,18 et 56,09 % vis-à-vis de la teneur de l'influent de la station est mesuré. Cet abattement est important puisque plus de la moitié de la charge en azote et en phosphore entrante est éliminée en moyenne quelle que soit la taille de la station. Il est important de rappeler que seules les stations de 10.000 EH et plus doivent faire l'objet d'un traitement tertiaire.

En outre, le taux de conformité des rejets par rapport aux impositions légales, européennes et wallonnes, est de



100 % tant pour la DB05 que la DCO. Pour l'azote et le phosphore, quelques non conformités ont été observées. Elles sont dues soit à des circonstances exceptionnelles (pluviosité abondante, mise à l'arrêt temporaire d'une installation, etc.), soit sont liées aux processus épuratoires mis en œuvre sur les stations plus anciennes. La plupart des investissements nécessaires à la mise en conformité de ces installations sont prévus au programme 2000-2004 de la SPGE, d'autres devront être repris dans le programme 2005-2009.

Stations de moins de 2.000 EH opérationnelles au 31 décembre 2002

Sous-bassin hydrographique	EH entrant	DB05 sortante	DCO sortante	Ntot sortant	Ptot sortant
		%age d'abattement	%age d'abattement	%age d'abattement	%age d'abattement
Amblève	1.927	90,75	83,44	57,09	60,95
Dendre	5.259	93,55	87,53	42,58	50,94
Dyle-Gette	6.752	93,60	92,26	49,02	44,04
Escaut-Lys	2.529	94,56	90,85	71,33	44,32
Haine	1.091	74,02	72,35	16,68	7,15
Lesse	6.883	87,80	78,12	44,12	34,70
Meuse amont et Oise	11.775	86,74	79,55	37,14	47,85
Meuse aval	12.417	94,65	87,45	42,14	50,32
Moselle	9.618	94,14	85,25	59,47	61,03
Ourthe	7.532	90,67	86,55	64,59	58,52
Sambre	11.330	89,32	74,33	31,11	32,50
Semois-Chiers	4.624	86,03	82,49	64,06	52,83
Senne	8.203	92,57	92,91	52,31	41,53
Vesdre	2.791	95,88	91,01	65,40	43,12
Total	92.732	90,97	84,26	49,88	47,08

Source : rapport 2002 du collège d'évaluation SPGE

Le tableau ci-dessus montre assez clairement que les résultats en DB05 et en DCO relatifs aux stations d'épuration de moins de 2.000 EH sont assez similaires à ceux obtenus pour les stations de 2.000 EH et plus.

EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES STATIONS D'ÉPURATION D'EAUX URBAINES RÉSIDUAIRES

Par ailleurs, l'abattement de la charge en azote et phosphore, bien qu'un peu moindre que pour les stations de 2.000 EH et plus, est relativement conséquent compte tenu que ces installations ne sont pas conçues pour traiter ce type de pollution.

Pour ces installations, quelques non-conformités ont également été observées. Les corrections nécessaires seront réalisées dans le cadre des frais liés à l'exploitation des stations.

Efficacité des stations actuellement en service - tableau récapitulatif

Nombre d'EH effectivement raccordés (1).	1.450.921
Nombre d'EH devant être raccordés à terme (Obligation Directive Européenne) (2).	3.501.175
%age (1)/(2) = taux de couverture réel	41,44
Abattement moyen en DB05 pour les STEP \geq 2.000 EH	95,04
Abattement moyen en DCO pour les STEP \geq 2.000 EH	90,78
Abattement moyen en Ntot pour les STEP \geq 2.000 EH	56,18
Abattement moyen en Ptot pour les STEP \geq 2.000 EH	56,09

Situation au 31 décembre 2002 – Stations de capacité égale ou supérieure à 2.000 EH.

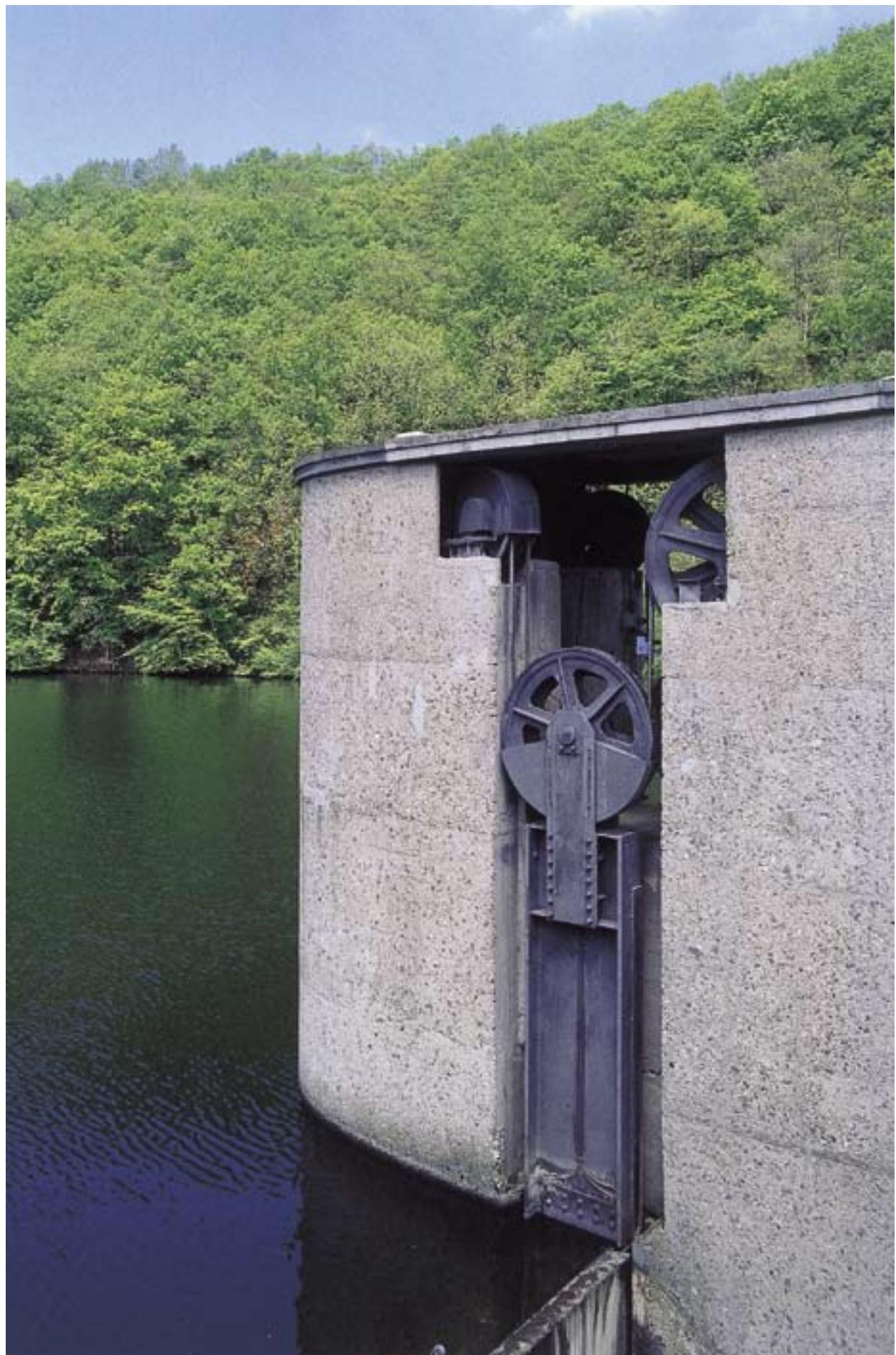


CONCLUSION ET VALEUR AJOUTÉE PAR LA SPGE

L'ensemble des résultats obtenus en date du 31 décembre 2002 permet de tirer les conclusions suivantes pour les stations de 2.000 EH et plus :

- 41,44 % des équivalents habitants devant être épurés à terme en fonction de la Directive Européenne le sont actuellement. Ce pourcentage représente 1.450.921 EH raccordés aux stations d'épuration.
- Les technologies mises en œuvre dans les stations leur donnent un rendement remarquable, principalement dans les traitements primaires et secondaires.
- Le traitement tertiaire des eaux urbaines résiduelles sera amélioré dans certaines stations, ce qui augmentera encore leur efficacité dans la réduction des pollutions par l'azote et le phosphore. Il est important de noter que seules les stations d'épuration de 10.000 EH et plus doivent faire l'objet d'un traitement tertiaire.
- Actuellement, on peut estimer que la capacité nominale des stations a été augmentée de 10,15 % depuis que la SPGE est entrée en fonction (chiffres arrêtés au 30 décembre 2002). Cela représente 428.100 EH supplémentaires susceptibles d'être pris en charge par les nouvelles installations et un taux d'équipement global de 50,8 % pour la Wallonie.
- En un peu plus de 2 années de fonctionnement, la SPGE a en outre adjugé des marchés relatifs à la construction de STEP destinés à traiter les eaux usées domestiques produites par 806.100 EH, ce qui représente une augmentation de 19,12 % du taux d'équipement en Wallonie.







BILAN ET COMPTES DE RESULTATS

ACTIF		Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002
	ACTIFS IMMOBILISES	131 385 417,42	225 008 294,88	511 190 514,89
I	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
II	Immobilisations incorporelles	12 588 326,07	13 845 944,62	15 689 735,36
III	Immobilisations corporelles	6 900 559,87	99 265 818,78	382 217 634,55
	Terrains et constructions / Collecteurs	6 683 648,81	98 470 020,94	160 650 473,16
	Terrain Batiment administratif Verviers		99 157,41	99 157,41
	Batiment administratif Verviers		336 639,40	333 321,87
	Réseau de l' ERPE			220 799 452,03
	Mobilier et matériel roulant	115 796,06	261 262,22	271 308,64
	Location-financement	68 559,10	61 142,59	35 212,19
	Autres immobilisations corporelles	32 555,90	37 596,22	28 709,25
IV	Immobilisations financières	111 896 531,48	111 896 531,48	113 283 144,98
	Autres immobilisations financières	111 896 531,48	111 896 531,48	113 283 144,98
	ACTIFS CIRCULANTS	354 171 179,04	459 406 502,46	465 311 501,01
V	Créances à plus d'un an	108 745 650,80	166 186 848,13	160 726 550,12
	Autres créances	108 745 650,80	166 186 848,13	160 726 550,12
VI	Stocks et Commandes en Cours d'exécution	6 424 820,83	55 898 626,72	122 423 527,02
	Immeubles destinés à la Vente			
	Stations d'épuration	6 424 820,83	55 898 626,72	122 423 527,02
VII	Créances à un an au plus	61 517 955,77	39 432 837,61	24 868 491,99
	Créances commerciales	14 601 062,75	16 811 096,58	24 868 491,99
	Autres créances	46 916 893,02	22 621 741,03	0,00
VIII	Placements de trésorerie	160 367 472,93	174 114 352,87	135 419 307,37
	Titres à revenus fixes	122 967 472,93	86 114 352,87	93 419 307,37
	Dépôts à terme	37 400 000,00	88 000 000,00	42 000 000,00
IX	Valeurs disponibles	9 262 292,19	7 891 395,67	8 994 878,38
	Comptes courants auprès des banques	9 262 292,19	7 891 395,67	8 994 878,38
X	Comptes de régularisation	7 852 986,52	15 882 441,46	12 878 746,13
	Charges à reporter	2 969,15	2 027,58	2 055,81
	Intérêts courus non échus	942 044,23	901 868,36	518 709,36
	Produits acquis	6 847 547,90	14 967 806,77	12 347 924,14
	Autres comptes de régularisation	60 425,24	10 738,75	10 056,82
	Virements Internes			0,00
	TOTAL DE L'ACTIF	485 556 596,46	684 414 797,34	976 502 015,90



PASSIF		Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002
	CAPITAUX PROPRES	303 654 212,88	387 360 301,15	663 926 943,91
I	Capital	9 941 769,81	9 941 769,81	9 941 769,81
	Capital souscrit	24 789 352,48	24 789 352,48	24 789 352,48
	Capital non appelé	-14 847 582,67	-14 847 582,67	-14 847 582,67
II	Primes d'émission	293 618 032,82	374 129 850,12	647 390 560,09
	Parts bénéficiaires Région Wallonne	293 618 032,82	374 129 850,12	647 390 560,09
IV	Réserves	34 893,78	72 615,17	116 343,30
	Réserve légale	34 893,78	72 615,17	116 343,30
V	Bénéfice reporté	59 516,47	123 048,64	284 802,05
	Perte reportée			
VI	Provisions			
	Gros entretiens et réparations		3 093 017,41	4 353 468,66
	Provisions pour litiges en Cours			1 840 000,00
	DETTES	181 902 383,58	297 054 496,19	312 575 071,99
VIII	Dettes à plus d'un an	106 576 944,69	160 717 723,95	157 603 737,03
	Avances convertibles		0,00	5 661 521,78
	Dettes de location-financement	46 830,02	35 212,19	11 775,07
	Dettes sur droits de superficie	106 530 114,67	160 682 511,76	151 930 440,18
	Autres emprunts			
IX	Dettes à 1 an au plus	71 384 289,81	127 846 264,10	150 834 266,79
	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5 627 056,69	8 778 001,98	8 775 508,69
	Dettes financières - comptes courants		5 686 455,39	3,14
	Dettes commerciales	64 346 107,46	111 101 234,39	139 507 683,53
	Dettes fiscales, salariales et sociales	807 660,23	1 627 398,06	1 881 990,32
	Autres dettes			
	Dividendes de l'exercice	603 465,43	653 174,28	669 081,11
X	Comptes de régularisation	3 941 149,08	8 490 508,14	4 137 068,17
	Charges à imputer	3 941 149,08	8 490 508,14	4 137 068,17
	Virements Internes			
	TOTAL DU PASSIF	485 556 596,46	684 414 797,34	976 502 015,90

BILAN ET COMPTES DE RESULTATS

COMpte D'EXPLOITATION		Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002
I	Ventes et prestations	16 457 408,13	43 968 702,95	61 307 954,56
II	Coûts des ventes et prestations	19 029 757,70	50 604 850,60	65 121 401,67
	Travaux et sous-traitance	16 206 489,68	40 504 706,89	49 706 684,23
	Services et biens divers	615 626,24	1 054 807,52	1 159 487,57
	Rémunérations et charges sociales	2 163 173,99	2 762 482,77	3 167 715,47
	Amortissements et réductions de valeurs	44 467,79	6 349 252,88	11 266 098,48
	Autres charges d'exploitation	0,00	182 375,73	3 738,62
	Autres produits d'exploitation		248 775,19	182 322,70
III	Bénéfice d'exploitation	-2 572 349,57	-6 636 147,65	-3 813 447,11
IV	Produits financiers	4 142 183,31	7 984 221,83	5 398 626,50
V	Charges financières	13 897,50	23 710,78	42 587,98
VI	Bénéfice courant	1 555 936,24	1 324 363,40	1 542 591,41
X	Impôts et précomptes sur le résultat	485 291,51	569 935,56	668 028,76
XIII	Bénéfice de l'exercice à affecter	1 070 644,73	754 427,84	874 562,65
POSTES HORS BILAN		Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002
•	Engagement d'acquisition d'immobilière STEP sur plan	158 628 266,38	37 447 328,26	9 432 931,21
•	Engagement d'acquisition d'immobilière collecteur sur plan	0,00	34 573 048,37	18 293 167,89
•	Engagement de construction immobilière	0,00	135 324 700,91	301 484 693,04
•	Options sur matériel en location-financement	3 582,89	3 994,85	3 994,85
•	Débiteur d'engagement de cession sur location-financement	5 606 848,13	8 752 071,53	8 752 071,53
•	Titres en dépôt à découvert	124 100 000,00	86 858 800,00	94 084 600,00
TOTAL DU HORS BILAN		288 338 697,40	302 959 943,92	432 051 458,52
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002
	Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	1 070 644,73	754 427,84	874 562,65
	Bénéfice (perte) reporté de l'exercice préc.	-372 769,05		
•	Bénéfice à affecter	697 875,68	754 427,84	874 562,65
	Affectation à la réserve légale	34 893,78	37 721,39	43 728,13
	Bénéfice (perte) à reporter	59 516,47	63 532,17	161 753,41
•	Bénéfice à distribuer	603 465,43	653 174,28	669 081,11





BILAN ET COMPTES DE RESULTATS RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, notamment le décret du 15 avril 1999 relatif à la création de la SPGE, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002 dont le total du bilan s'élève à 976 502 015,90 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 874 562,65 €. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- *Le rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration contient les informations requises par le Code des sociétés. Aucune discordance n'apparaît entre ledit rapport et les comptes annexés.*
- *Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.*
- *Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou des dispositions légales.*



- *L'exercice se clôture par un bénéfice à affecter de 874 562,65 €. L'affectation proposée par le Conseil d'administration est conforme aux dispositions légales et statutaires.*
- *Lors de la vérification des comptes de l'exercice sous revue, le Collège s'est également attaché à contrôler le respect de la réglementation européenne et belge en matière de marchés publics, ainsi que la comptabilisation des opérations découlant de l'exécution des marchés publics.*

Le Collège des Commissaires

S.C.C. FONDU, PYL, STASSIN & C°
représentée par

P. VANDESTEENE

Président du Collège des Commissaires
Conseiller à la Cour des Comptes

P. RION

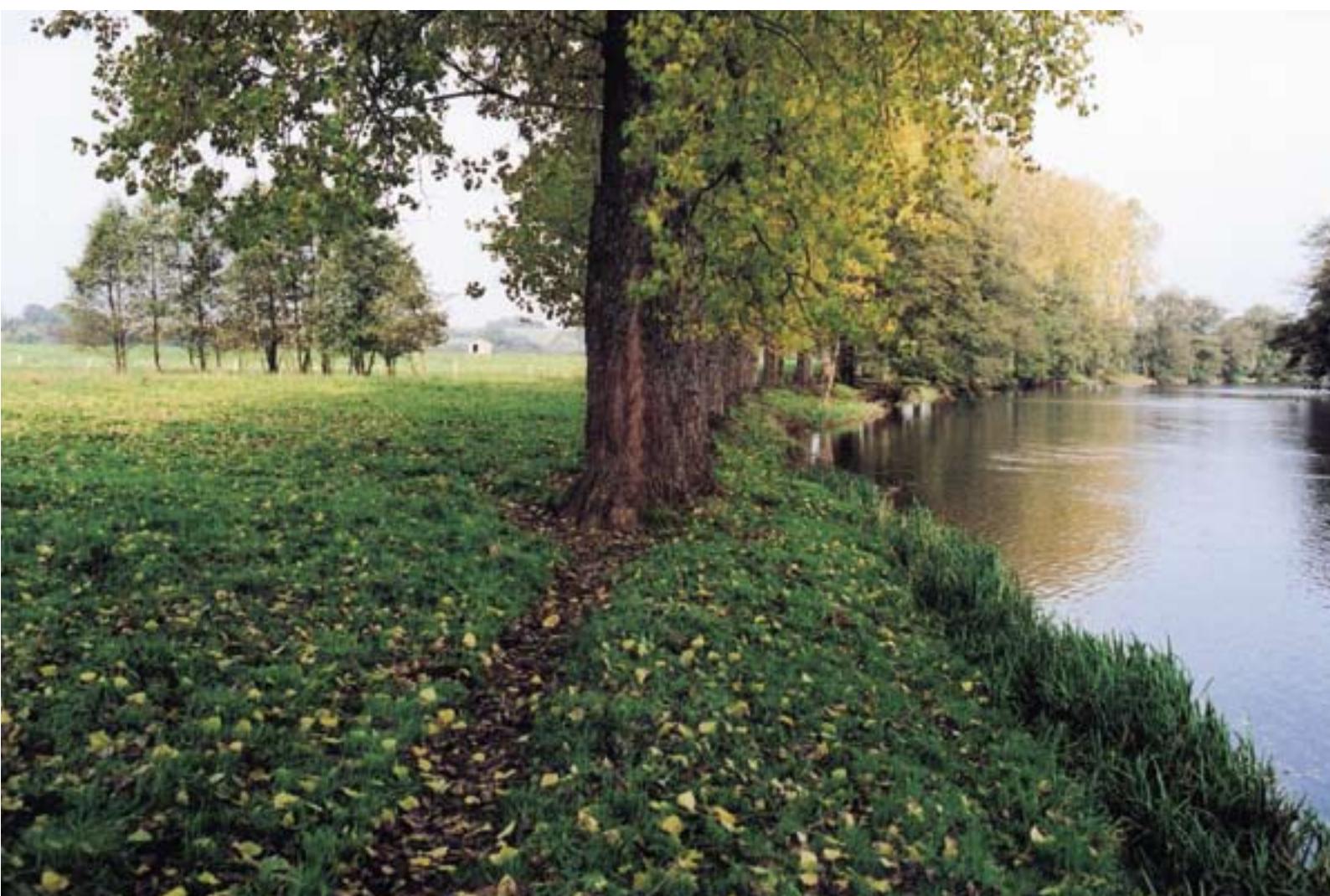
S.C.C. TOELEN, CATS, LEBRUN, MORLIE
représentée par

D. LEBRUN

S.C.P.R.L. D.C. & C°
représentée par

P. BRANKAER / P. CAMMARATA





SOCIÉTÉ PUBLIQUE DE GESTION DE L'EAU

Société Anonyme de Droit Public

Siège social :
rue Laoureux 46
4800 Verviers

Tél. : 087 32 44 00
Fax : 087 32 44 01
E-mail : info@spge.be

www.spge.be



80
Photos : Marc Lahaye, p. 60, 63, 66
Daniel Fouss, p. 1, 2, 6, 8, 11, 37, 48, 52, 72, 76, 79, 80
daylight.com, p. 57, 58, 71
Golgo graphisme, C1, p. 4, 12, 33, 51, 55, 65
© PhotoAlto / Jean-Luc Dolmaire, p. 53, 54

Réalisation : Piette Communication



SPGE - Rapport d'activités 2002